

Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

Avenue de l'Observatoire, 345 à 4000 Liège

info@cadtm.org – BE06 0012 3183 4322

PROGRAMME DGD 2014-2016

« FAIRE DE L'AUDIT DE LA DETTE ET DE L'ANNULATION DES DETTES
ILLÉGITIMES UNE QUESTION TRANSVERSALE DU DÉBAT DE SORTIE DE
CRISE AU SUD COMME AU NORD »

Contenu

LEXIQUE DES ACRONYMES	4
PARTIE I : GENERALITES.....	6
1. Cadre stratégique.....	6
1.1 Présentation de l' ANG.....	6
1.1.1. Structure de l'organisation.....	7
1.1.2. Capacités de gestion	8
1.1.3. Historique : les évolutions les plus remarquables de l'organisation.....	8
1.1.4. Analyse SWOT.....	9
1.1.4. Membres du personnel.....	9
1.2 Stratégie de l'organisation	10
1.2.1. Vision et mission en matière de coopération au développement durable.....	10
1.2.2. Présentation des objectifs stratégiques à moyen terme (3 ans) et long terme.....	12
1.2.3. Eléments de la conjoncture internationale	13
1.2.4. Thématiques prioritaires du CADTM.....	15
1.2.5. Thématiques transversales du CADTM.....	16
1.2.6. Groupes cibles	16
1.2.7. Profil des partenaires	17
1.2.8. Positionnement vis-à-vis des autres acteurs et collaborations	18
1.2.9. Renforcement de capacités et méthodologie pour atteindre et suivre les objectifs	19
1.2.10. Plan financier indicatif global pour les 3 ans.....	21
2. Résumé du programme	21
2.1 Fiche-programme.....	21
2.2 Aperçu général du programme	22
2.2.1. Description de la stratégie opérationnelle du programme	22
2.2.2. Explication des évolutions apportées par rapport au programme précédent	26
2.3 Résumé du programme	29
2.4 Cadre logique du programme.....	30
2.5 Budget du programme	31
2.5.1 Budget général (Tableau 1)	31
2.5.2. Budget des coûts de gestion (Tableau 2).....	32
2.6 Planning-, monitoring- et évaluation	32
2.7 Thèmes transversaux.....	35
PARTIE II : PRESENTATION DU PROGRAMME	38
1. Analyse de contexte.....	38
2. Objectif spécifique 1.....	40
2.1. Fiche descriptive de l'objectif	40
2.2. Description du programme	40
2.2.1. Description de l'OS 1, des résultats et des types d'activités prévues.....	40
2.2.2. Présentation des collaborateurs, partenaires, des groupes cibles et des bénéficiaires	44

2.2.3.	Prise en compte des thèmes transversaux « genre » et « environnement » - Voir dans la partie générale	45
2.2.4.	Explication du budget.....	45
2.3.	Cadre logique.....	46
2.4.	Budget des coûts opérationnels (Tableau 3).....	48
2.5.	Description des moyens.....	48
2.6.	Analyse des risques	49
3.	Objectif spécifique 2.....	50
3.1.	Fiche descriptive de l'objectif	50
3.2.	Description du programme	51
3.2.1.	Description de l'OS 2, des résultats et des types d'activités prévues.....	51
3.2.2.	Présentation des collaborateurs, partenaires, des groupes cibles et des bénéficiaires	54
3.2.3.	Prise en compte des thèmes transversaux « genre » et « environnement » - Voir dans la partie générale	55
3.2.4.	Explication du budget.....	55
3.3.	Cadre logique.....	56
3.4.	Budget des coûts opérationnels (Tableau 3).....	58
3.5.	Description des moyens.....	58
3.6.	Analyse des risques	59
4.	Objectif spécifique 3.....	61
4.1.	Fiche descriptive de l'objectif	61
4.2.	Description du programme	62
4.2.1.	Description des objectifs spécifiques et des résultats intermédiaires, et types d'activités prévues	62
4.2.2.	Présentation des collaborateurs, partenaires, des groupes cibles et des bénéficiaires	63
4.2.3.	Prise en compte des thèmes transversaux « genre » et « environnement » - Voir partie générale	64
4.2.4.	Explication du budget.....	64
4.3.	Cadre logique.....	65
4.4.	Budget des coûts opérationnels (Tableau 3).....	67
4.5.	Description de moyens	67
4.6.	Analyse des risques	68
5.	Evaluation – Voir la partie générale	69
PARTIE III : ANNEXES		70
1.	Charte politique du réseau CADTM.....	70
2.	Charte de fonctionnement.....	72
2.1.	Préambule	72
2.2.	Charte de fonctionnement.....	73
2.3.	Tableau	75

LEXIQUE DES ACRONYMES

ACODEV : Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement

AFRODAD: African Forum and Network on Debt and Development

AG: Assemblée générale

AMR : Assemblée mondiale du réseau CADTM

AMS : Assemblée des mouvements sociaux

APD : Aide Publique au Développement

ATTAC: Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne

AVP : les Autres Voix de la Planète (revue trimestrielle du CADTM Belgique)

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque mondiale

CAD Mali : Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement du Mali (membre du CADTM International)

CADD Bénin : Centre d'Auto-promotion pour le Développement Durable du Bénin (membre du CADTM International)

CADTM AYNA : CADTM Abya Yala Nuestra América= CADTM Amérique Latine-Caraïbes

CEPRé: Centre d'Éducation Populaire régional

CETIM : Centre Europe-Tiers Monde (Suisse)

CETRI : Centre Tricontinental (Belgique)

CI : Conseil international du Forum Social Mondial

CI du réseau CADTM : Conseil International du réseau CADTM

CIRDI : Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements (instance d'arbitrage du groupe Banque mondiale)

CNCD : Centre National de Coopération au Développement

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

CSC : Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique

CTB : Coopération Technique Belge

DESC : Droits Économiques Sociaux et Culturels

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU

EURODAD: European Network on Debt and Development

FGTB : Fédération Générale du Travail de Belgique

FIAN: Foodfirst Information and Action Network

FMI: Fonds Monétaire International

FSM : Forum Social Mondial

FUGEA: Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs

G20 : Groupe des 20 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Russie, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie et l'Union européenne représentée par la présidence tournante du Conseil européen et par la Banque centrale européenne)

GNC : Groupe National de Coordination du CADTM Belgique

IFI : Institutions Financières Internationales

IIRF : Institut international de Recherche et de Formation d'Amsterdam

ITECO : [Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale](#)

Latindadd : Réseau latino-américain sur la dette, le développement et les droits

MMF : Marche Mondiale des Femmes (réseau international)

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ODG : Observatorio de la Deuda en la Globalizacion (Espagne)
OID : Observatoire International de la Dette
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OS : Objectif spécifique

PAS : Plans d'ajustement structurel
PED : Pays en développement
PIDCP : Pacte international sur les droits civils et politiques
PIDESC : Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels
PMA : Pays les Moins Avancés
PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
PV : Procès-verbal

RTBF : la Radio Télévision Belge de la Communauté française

SI partagé : Secrétariat international partagé (du réseau CADTM)

NOTA BENE:

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Le terme « partenaire » désigne les organisations membres du réseau international CADTM. Ces organisations sont liées par la Charte de fonctionnement et la Charte politique du réseau CADTM (voir en annexe).

Le terme « collaborateur » désigne les organisations avec lesquelles le CADTM Belgique collabore, sans qu'il n'y ait pour autant de convention de collaboration.

PARTIE I : GENERALITES

1. Cadre stratégique

1.1 Présentation de l'ANG

Nom – Abréviation :	<i>Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde - CADTM</i>		Statut juridique :	Asbl		Activité centrale (spécificité) :	<i>ONG de développement Travail sur la dette des pays du Sud</i>	
Adresse du siège social:	345, Avenue de l'Observatoire 4000 Liège		Date d'agrément de l'ONG requérante :		18 juillet 1997 renouvelé en décembre 2007.			
Adresse du secrétariat :	345, Avenue de l'Observatoire 4000 Liège		Date d'agrément-programme de l'ONG requérante :		Agrément programme le 19 avril 2010.			
Téléphone :	04 226 62 85	Fax :	04 226 62 85	Courriel :	international@cadtm.org		Site internet :	www.cadtm.org
Responsable ONG + Titre :	Eric Toussaint – Président Renaud Vivien - Secrétaire Général		Téléphone :	0486 74 47 52 0498 35 36 66	Courriel :	eric.toussaint4@gmail.com renaud@cadtm.org		
Personne de contact :	Renaud Vivien		Téléphone :	0497 04 79 99	Courriel :	renaud@cadtm.org		

1.1.1. Structure de l'organisation

PRESIDENCE - Eric Toussaint - eric.toussaint4@gmail.com - +32 486 74 47 52

SECRETARIAT GENERAL - Renaud Vivien - renaud@cadtm.org - +32 497 04 79 99

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le CA est composé de 7 administrateurs élus pour un mandat de 5 ans. Sont membres du Conseil d'administration :

- Alfred Delava - freddy.delava@teledisnet.be - +32 4 234 31 13
- Christine Pagnouille - cpagnouille@ulg.ac.be - +32 497 54 15 43
- Madeleine Ploumhans - madeleine.ploumhans@gmail.com - +32 473 28 77 67
- Brigitte Ponet - brigitte-ponet@hotmail.fr - +32 496 78 01 73
- Eric Toussaint - eric.toussaint4@gmail.com - +32 486 74 47 52
- Claude Quémar - claudefq@club-internet.fr - + 33 669 56 81 33
- Alice Minette - alice.minette@cgspaceod.be - +32 49854 66 59

ASSEMBLEE GENERALE : L'Assemblée Générale (AG), composée des membres effectifs et adhérents du CADTM, se réunit au moins une fois par an pour discuter et approuver le bilan moral, le bilan financier, le budget prévisionnel pour l'année suivante et prendre les grandes orientations pour l'avenir.

GROUPE NATIONAL DE COORDINATION (GNC) : Le GNC est le centre opérationnel d'élaboration, de décision et d'exécution en matière d'activités. Il est composé des membres permanents et de bénévoles dont des membres du CA. Il se réunit mensuellement ou plus souvent si cela est nécessaire.

SECTIONS LOCALES

- **Le CADTM Liège** est constitué d'un ensemble de bénévoles et de plusieurs permanents du CADTM Belgique, le CADTM Liège se réunit mensuellement et organise des rencontres citoyennes ayant pour but la sensibilisation, la rencontre et l'éducation populaire. Coordination : Emilie Paumard - emilie@cadtm.org - +32 477 05 88 52
- **Le CADTM Bruxelles** se réunit environ une fois par mois et a à son actif formations et soirées thématiques. Coordination : Christine Vanden Daelen - christine@cadtm.org - +32 474 73 55 84
- **Le CADTM Luxembourg (province du Luxembourg)** se réunit environ une fois par mois et a à son actif formations et soirées thématiques. Coordination : Renaud Duterme (bénévole) - ren387@live.be

GROUPE THEMATIQUE DROIT : Le Groupe Droit est un groupe de travail rassemblant toutes personnes (juristes et non-juristes) intéressées de travailler sur les arguments juridiques en lien avec les thématiques centrales du CADTM. Coordination : Virginie de Romanet - virginie@cadtm.org - +32 472695357 et Renaud Vivien - renaud@cadtm.org - +32 497 04 79 99

GROUPE THEMATIQUE DETTE ECOLOGIQUE : Le Groupe dette écologique est un groupe de travail rassemblant des permanents et bénévoles intéressés à travailler le lien entre dette et questions écologiques et plus particulièrement sur la dette écologique. Il est en charge des activités et publications du

CADTM sur cette thématique. Coordination : Eric De Ruest (bénévole) - ericdr.medias@cadtm.org et Renaud Duterme (bénévole) ren387@live.be

o



1.1.2. Capacités de gestion

Le suivi administratif et financier sera effectué par la permanente gestionnaire administratif et financier supervisée par une autre personne de l'équipe en charge de ce dossier, par le secrétaire général (qui est la personne de contact avec la DGD) et par le président. Des communications et réunions régulières ont lieu entre ces différents acteurs.

La gestionnaire administrative et financière a à sa disposition un logiciel comptable en partie double avec un analytique multiplan. Ce dernier est lié à un tableur excel pour vérifier à tout moment l'état des dépenses. Des procédures internes sur la gestion administrative et financière sont en place et sont en cours d'actualisation.

Plus globalement, la responsabilité de la mise en place de ce programme incombe au trio : président, secrétaire général et personne supervisant le travail administratif et financier qui se réunissent régulièrement.

1.1.3. Historique : les évolutions les plus remarquables de l'organisation

Suite à la décision de l'Assemblée mondiale du réseau de 2010 et à une étude de faisabilité, il a été décidé lors de la dernière Assemblée mondiale du réseau CADTM (mai 2013) de partager les tâches du secrétariat international entre le CADTM Belgique et ATTAC/CADTM Maroc. Le reste de l'année 2013 et l'année 2014 seront consacrés à la mise en place de ce fonctionnement (voir répartition des tâches¹ telle qu'elle apparaît dans la Charte de fonctionnement (située en annexe). De plus, afin de renforcer le travail du réseau CADTM,

¹ <http://cadtm.org/Assemblee-mondiale-du-CADTM-sous>

il a été décidé de former un Conseil international (CI) regroupant des représentants des coordinations régionales qui auraient pour tâche entre les assemblées mondiales (tous les 3 ans) de concrétiser les grandes décisions politiques de l'assemblée.

1.1.4. Analyse SWOT

Analyse SWOT	
Atouts	Faiblesses
Reconnaissance d'expert sur la dette publique et l'audit de la dette due entre autres à notre participation à un audit officiel (audit de la dette équatorienne en 2007-2008). L'expertise accumulée depuis plus de 20 ans permet de faire le lien entre la crise de la dette au Nord et au Sud. Reconnaissance dans le mouvement altermondialiste. Réseau thématique large sur les différents continents. Implication de nombreux bénévoles	Thématique perçue comme complexe. Problématique perçue comme éloignée de la vie quotidienne des gens.
Opportunités	Menaces
Contexte actuel de crise de la dette au Nord qui permet de faire le parallèle avec la crise de la dette au Sud. Les gens comprennent mieux et se sentent plus concernés et se mobilisent plus.	Approfondissement de la crise et de l'austérité ce qui entraîne : Plus de difficultés à mobiliser la population car il y a un repli sur soi et sur les activités de « survie » Une montée de l'extrême droite, nos alternatives sont de moins en moins audibles Des coupes budgétaires pour nos bailleurs de fonds et donc pour nous ce qui réduit nos capacités d'action. Risque d'instabilité institutionnelle suite aux élections fédérales de 2014.

1.1.4. Membres du personnel

Les permanents sont les personnes qui travaillent à titre professionnel, au sein des différents départements du CADTM. Ils sont repris dans le tableau ci-dessous par ordre d'ancienneté.

PRÉNOM, NOM DIPLOME OU QUALIFICATION	FONCTION DANS L'ONG	DÉPARTEMENT
Virginie de Romanet Licence spéciale en espagnol, maîtrise en langues étrangères appliquées DES en sciences et technologies de l'information et de la documentation (ULB)	Membre du GNC Coordinatrice du Groupe Droit	Droit international Traduction
Christine Vanden Daelen Diplômée en Sciences Politiques à l'ULB Licenciée en Coopération au développement	Membre du Groupe Droit Membre du GNC Membre du CADTM Bruxelles	Genre Évaluation Education permanente
Renaud Vivien Master 1 en droit international et droit européen (Faculté de droit et de science politique Aix en Provence - France) Master 1 en droit européen (Faculté de droit de Rovaniemi – Finlande)	Membre du Groupe Droit Membre du GNC Responsable de la coordination du Programme et chargé des relations avec la DGCD	Secrétaire général Recherche et plaidoyer Droit international
Cécile Lamarque Master II en langues étrangères appliquées, spécialisation en coopération internationale - Grenoble	Membre du Groupe Droit Membre du GNC	Publication de la revue <i>Les Autres Voix de la Planète</i> Communication internet

Emilie Paumard IUT animation sociale et socio-culturelle Titre de coordinateur de projet de solidarité internationale et locale (équivalent master 1) - Bordeaux	Membre du CADTM Liège Membre du GNC	Éducation permanente et mobilisation Supervision du travail financier et administratif
Pierre Gottiniaux Master responsable de communication, option communication globale – Institut supérieur de la communication (ISCOM) Paris.	Membre du GNC	Chargé de communication et de réalisations graphiques Communication avec la presse, internet et audiovisuelle
Jérémy Cravatte Master en sciences de la population et du développement – Université de Liège	Membre du CADTM Liège Membre du GNC	Éducation permanente Recherche et plaidoyer
Chiara Filoni Master en sciences politiques	Membre du GNC	Relations internationales Mobilisations
Maud Flawinne Comptable – gestionnaire financier	Responsable comptabilité / finances / administratif	Gestion financière et administrative
Antonio Sanabria (à partir du 1er janvier 2014) Diplôme en économie.	Membre du GNC	Recherche et plaidoyer Relations internationales

1.2 Stratégie de l'organisation

1.2.1. Vision et mission en matière de coopération au développement durable

Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) a pour objet « de favoriser l'émergence d'un monde plus juste dans le respect de la souveraineté des peuples, de la justice sociale, de l'égalité entre les hommes et les femmes ». Il réalise son but par les moyens suivants : « par l'amélioration de l'information et de la formation sur les problèmes de développement en particulier dans le cadre des relations Nord/Sud ; par la prise de toutes initiatives, l'organisation de toutes actions, la diffusion de toutes informations, la réalisation de tous projets de nature à favoriser la solidarité internationale entre citoyennes et citoyens du monde, qu'ils vivent au nord ou au sud, à l'est et à l'ouest. L'association peut poser tous actes se rapportant directement ou indirectement à son but ». (Extrait des Statuts du CADTM modifiés et publiés au Moniteur le 30 juillet 2009).

Le CADTM est une ONG belge située au centre d'un réseau international, doté d'une Charte politique² et d'une Charte de fonctionnement³, qui travaille à la mise en place d'alternatives de développement visant le respect des libertés et des droits humains fondamentaux. De l'origine jusqu'à aujourd'hui, le CADTM est une ONG pluraliste constituée de personnes morales et de personnes physiques. Son ancrage sociétal : mouvement syndical, mouvements sociaux, mouvements d'éducation permanente, comités de solidarité internationale et ONG de développement. Notons ici que le CADTM est à ce jour la seule ONG belge travaillant principalement sur la dette des pays en développement (PED).

L'angle d'attaque du CADTM est la dette du Tiers Monde, avec comme objectif l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique du Tiers Monde et la mise en place de politiques non génératrices d'endettement, respectueuses des droits humains et de la nature.

² Charte politique : <http://cadtm.org/Charte-politique>

³ Charte de fonctionnement : <http://cadtm.org/Charte-de-fonctionnement>

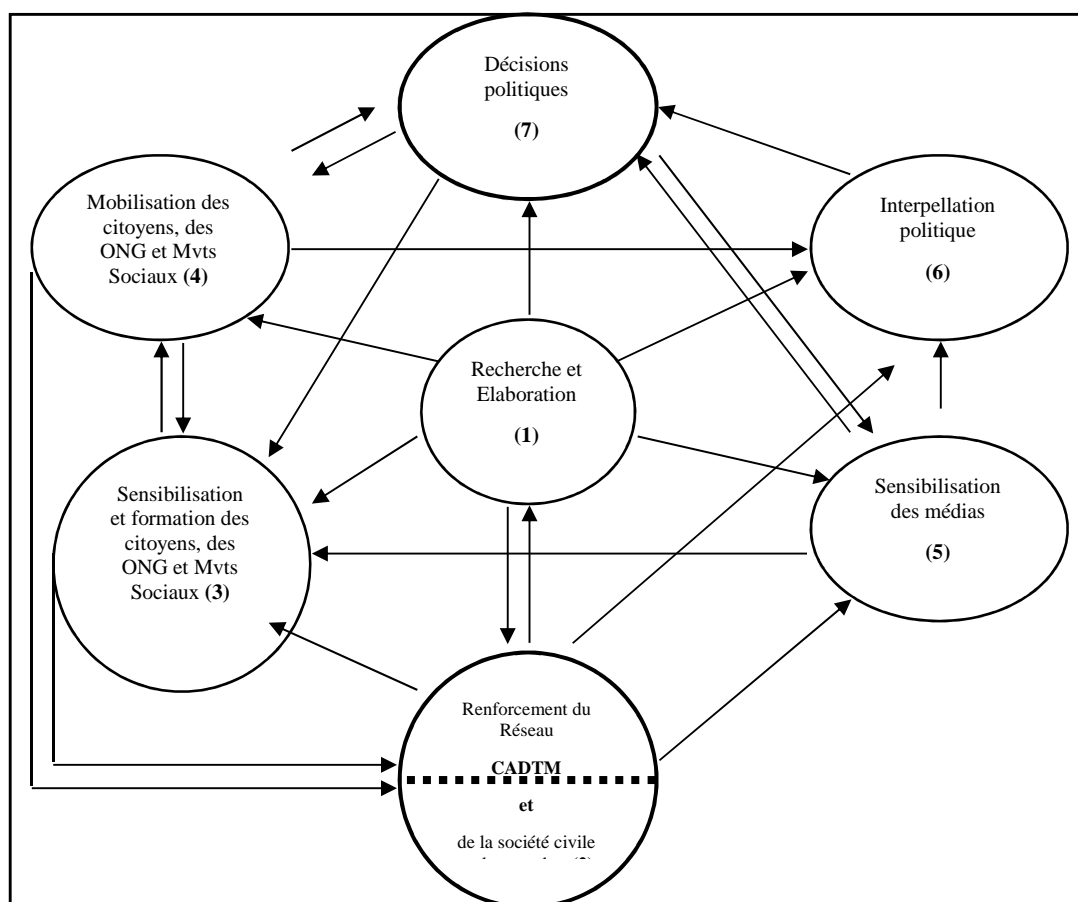
L'annulation de la dette ne constitue donc pas la solution miracle pour le CADTM ; il s'agit d'une condition nécessaire mais non suffisante pour un développement humain socialement juste et écologiquement soutenable.

Suivant cet objectif de développement humain, le CADTM se fixe six missions majeures :

- Apporter une analyse approfondie des origines, des causes et des conséquences de la dette du Tiers Monde et de la possibilité technique et politique de son annulation ;
- Élaborer des alternatives de financement, non génératrices de dette, pour un développement humain socialement juste et respectueux de l'environnement ;
- Proposer une nouvelle architecture institutionnelle et financière internationale ;
- Agir pour la garantie universelle des droits fondamentaux et la justice sociale;
- Renforcer les mouvements sociaux et les réseaux citoyens aux niveaux national, européen et international et interpeller les représentants politiques à chacun de ces niveaux ;
- Renforcer la solidarité internationale

La stratégie du CADTM Belgique repose donc sur la réalisation de sept étapes (voir le cercle vertueux ci-dessous). La septième étape est la prise de décisions politiques. Toutes les autres étapes visent à la réalisation de cet objectif ultime.

CERCLE VERTUEUX GÉNÉRAL DU CADTM



Les sept étapes sont les suivantes :

- Continuité dans la recherche, les analyses et les élaborations (étape 1)
- Renforcement du mouvement altermondialiste et consolidation du réseau CADTM (étape 2)
- Sensibilisation et formation envers le secteur ONG, les mouvements sociaux et les citoyens (étape 3)
- Mobilisation des citoyens, des ONG et des mouvements sociaux (étape 4)
- Sensibilisation des médias (étape 5)
- Interpellation des représentants politiques et des organisations internationales sur ces enjeux (étape 6)
- Prise de décisions politiques (étape 7). Seul ce dernier élément ne se décline pas en activités du CADTM car il représente l'aboutissement, l'objectif global découlant du succès des objectifs spécifiques.

Ces sept étapes s'inscrivent dans une stratégie globale menant au renforcement des mouvements citoyens, à leur mobilisation autour du thème spécifique de l'annulation de la dette, l'abandon des politiques d'ajustement structurel et la mise en place d'un nouveau modèle de développement non générateur de dettes et garantissant les droits humains fondamentaux

1.2.2. Présentation des objectifs stratégiques à moyen terme (3 ans) et long terme

Le CADTM poursuivra à moyen et long terme un objectif général d'annulation de la dette du Sud combinée à l'abandon des conditionnalités afin que les peuples du Sud puissent disposer librement d'eux-mêmes. Soulignons ici que la quasi-totalité des États dont la Belgique ont ratifié plusieurs traités de protection des droits humains tels que le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) de 1966 qui garantit le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Or, cet engagement des États entre en contradiction avec les conditionnalités attachées aux allègements de dettes. Rappelons également que l'alignement des bailleurs de fonds sur les stratégies de développement des pays du Sud est un point clé de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005.

Cet objectif est d'autant plus pertinent qu'une nouvelle augmentation de la dette des PED est à prévoir comme conséquence de la crise économique mondiale. En effet, le ralentissement de la croissance économique et la généralisation des mesures d'austérité dans les pays du Nord (et plus particulièrement en Europe) impactent négativement les économies du Sud du fait notamment de la diminution des recettes d'exportations du Sud à destination de ces pays industrialisés. Dès lors, pour compenser cette baisse des recettes, les États du Sud risquent de recourir à l'endettement. Le remboursement du service annuel de la dette risque, par conséquent, d'accaparer une part encore plus importante des maigres budgets des PED, au détriment des dépenses publiques vitales pour le développement humain sur place.

Compte tenu du contexte international dominé par la crise des dettes souveraines et l'austérité au Nord (en Europe plus particulièrement) qui va très probablement durer, le CADTM veillera à mettre en évidence les liens entre la dette du Sud et la dette du Nord sur le moyen et long terme afin de maintenir l'intérêt des citoyens, du mouvement altermondialiste et des décideurs politiques à l'égard de la problématique de la dette du tiers-monde. Le lien entre les mécanismes d'endettement au Sud et au Nord constituera donc notre fil rouge pendant les prochaines années. Le but étant de renforcer, dans un contexte de crise mondiale, la solidarité internationale conformément à notre mission.

Cette démarche stratégique axée sur les liens entre dette du Sud et dette du Nord a évolué par rapport au programme précédent 2011-2013 dans la mesure où nous développerons, durant ces 3 prochaines années, deux outils concrets de nature à favoriser l'annulation de la dette des PED : l'audit de la dette et le concept de « dette illégitime ». Voir le point 2 de la partie générale.

A MOYEN TERME, LE CADTM SE FIXE COMME OBJECTIFS DE :

- Consolider l'attention portée par le public belge à la problématique de la dette du tiers monde afin de les mobiliser en faveur de l'annulation inconditionnelle des dettes du Sud. Pour ce faire, nous poursuivrons nos activités de recherche, d'écriture, de sensibilisation et de formation sur nos thèmes prioritaires (voir plus bas la liste de ces thématiques) tout en restant réactifs à l'évolution de la conjoncture aux niveaux belge et international. Nous porterons une attention particulière au public précaire (chômeurs, sans-papiers, étudiants, etc.).
- Renforcer le mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international pour que l'annulation de la dette du tiers-monde figure toujours parmi les revendications prioritaires du mouvement, notamment en renforçant ses collaborations avec les mouvements sociaux, les ONG et les syndicats aux niveaux belge, européen et international conformément à notre mission. A cette fin, nous mettrons en avant la revendication d'audit de la dette comme instrument pouvant légitimer une annulation des dettes du Sud. Notre participation active au réseau ICAN (International Citizen debt Audit Network) qui regroupe les différentes campagnes travaillant sur les audits de la dette en Europe et en Afrique du Nord sera de ce point de vue déterminant. Nous revenons sur la création de ce réseau au point « Explication des évolutions apportées par rapport au programme précédent ». Voir ci-dessous.
- Renforcer son réseau international (en augmentant les capacités matérielles et d'expertise des membres du réseau) pour que l'annulation de la dette soit maintenue comme l'une des revendications prioritaires du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international. En effet, comme le souligne le rapport d'évaluation du réseau CADTM de 2009, « Pour le CADTM Belgique qui assure le Secrétariat du réseau, comme pour les autres membres du réseau, le réseau fait la force de ses membres et il y a tout intérêt à le cultiver et à le renforcer ». Nous veillerons par ailleurs à la parité hommes/femmes pour la représentation du CADTM dans les activités extérieures au réseau. Notons que la parité constitue une obligation du réseau international, en vertu de l'article 11 de la Charte de fonctionnement⁴. Nous mettrons également tout en œuvre afin que le partage du Secrétariat international se concrétise au mieux.
- Mettre tout en œuvre pour que les engagements de l'État belge à mettre en place l'audit des créances belges sur les PED soient effectivement appliqués. Il s'agit entre autres de l'accord de gouvernement de 2011 et de différents textes parlementaires adoptés aux niveaux belge et européen. Nous appuierons également les initiatives d'audits menées à l'étranger en offrant notre expertise sur la question. Voir plus bas au point 2. Résumé du programme.

1.2.3. Eléments de la conjoncture internationale

Nous donnons ici brièvement quelques éléments de la conjoncture internationale liés aux secteurs où nous sommes actifs (voir ci-dessus) et qui influencent logiquement notre action d'éducation en développement en Belgique.

AUGMENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE : A quelques exceptions près, la dette publique et privée a augmenté au cours des 5 dernières années. Dans un grand nombre de pays, elle a augmenté de 20 à 30%. Malgré cette augmentation, dans une série de pays en développement exportateurs de matières premières, le remboursement de la dette externe et interne est apparu comme moins insoutenable qu'auparavant pour trois raisons fondamentales :

- l'augmentation depuis 2004 des recettes fiscales et des rentrées en devises en conséquence de l'augmentation du prix des matières qu'ils exportent sur le marché mondial ;

⁴ 11 - Pratique au sein de l'organisation de la parité entre les femmes et les hommes et agit dans la société pour que l'égalité devienne réalité. Les organisations membres du réseau agissent consciemment en leur sein et dans la société pour mettre fin à toute forme d'oppression des femmes.

- la baisse des taux d'intérêts décidée par les banques centrales des pays les plus industrialisés ;
- la Chine, dans sa recherche de matières premières et de marchés pour écouler ses marchandises, a ouvert d'abondantes lignes de crédit aux pays d'Afrique, d'Amérique latine et à certains voisins d'Asie.

Toutefois, cette conjoncture favorable à certains pays en développement peut brusquement se retourner et prendre au dépourvu les pays qui ne s'y sont pas préparés. Le CADTM Belgique cherche donc à attirer l'attention des peuples du Sud et des mouvements sociaux sur la nécessité de mettre à profit la conjoncture favorable aux économies exportatrices de matières premières afin de changer de modèle en réduisant progressivement mais sûrement la dépendance à l'égard de l'extractivisme et des exportations de matières premières non transformées. Il s'agit aussi d'utiliser la conjoncture relativement favorable dans laquelle se trouve un certain nombre de pays pour procéder à des audits et mettre fin au paiement de la dette illégitime. Cela vaut aussi pour d'autres catégories de pays qui, comme la Tunisie et l'Égypte, ont de solides arguments pour répudier la dette contractée par les régimes despotiques de Ben Ali et de Moubarak.

FORTE AUGMENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE INTERNE : Le CADTM a insisté également sur un autre élément constitutif du « système dette ». La dette publique interne augmente beaucoup plus vite que la dette externe. Dans certains cas, la dette publique interne s'accroît tandis que la dette externe diminue. La dette publique interne des pays émergents a plus que quintuplé entre 2000 et 2013. En effet, elle est passée de 1300 milliards de dollars à 6800 milliards de dollars tandis que la dette publique externe augmentait plus lentement passant de 1000 à 1500 milliards de dollars. Le CADTM prendra donc en compte à la fois la dette publique externe et la dette publique interne (notamment dans ses analyses comme dans sa brochure annuelle « Les Chiffres de la dette »).

APPRENDRE DE L'EXPÉRIENCE DES PEUPLES DU SUD : Dans les pays du Nord, les recettes appliquées dans les pays du tiers-monde pendant 30 ans sont mises en œuvre à large échelle depuis le début de la crise. Il convient aujourd'hui de tirer les leçons des combats menés par les peuples du Sud et faire le lien entre les politiques prônées par les créanciers au Sud et les politiques actuellement en place en Europe sous l'égide du FMI qui est une institution également présente au Sud. A l'occasion du 70^{ème} anniversaire du FMI et de la BM en 2014, nous mettrons en évidence (dans nos productions et nos activités de sensibilisation et formation) le rôle joué par ces deux institutions dans la gestion de la dette des PED et soulignerons les similitudes avec la gestion de la dette publique en Europe.

PRENDRE DES ACTES UNILATÉRAUX SUR LA DETTE : Le CADTM Belgique mettra en avant les exemples d'États ayant pris des actes unilatéraux sur la dette afin de donner la priorité aux besoins de leurs populations. Citons à titre d'exemple l'Argentine. Après trois années de récession économique (1999-2001) et dans le contexte d'une rébellion populaire massive qui a fait tomber le président De La Rúa, l'Argentine a décidé de suspendre, fin décembre 2001, le paiement d'une grande partie de sa dette extérieure publique pour un montant d'environ 90 milliards de dollars. Une partie des sommes dégagées ont été réinvesties dans les secteurs sociaux, notamment dans des indemnités versées aux chômeurs organisés dans le mouvement des piqueteros.

Nous mettrons également en avant l'exemple de l'audit équatorien. Sept mois après avoir été élu, le président équatorien Rafael Correa a décidé en juillet 2007 de faire procéder à un audit de la dette du pays, et des conditions dans lesquelles elle s'était constituée. A cette fin, une commission d'audit de la dette composée de 18 experts, dont le CADTM Belgique faisait partie, a été mise en place à partir de juillet 2007. Après 14 mois de travail, un rapport a été remis. Il montrait notamment que de nombreux prêts avaient été accordés en violation des règles élémentaires. En novembre 2008, le nouveau pouvoir, prenant appui sur ce rapport, a décidé de suspendre le remboursement de la dette constituée de titres de la dette venant à échéance les uns en 2012, les autres en 2030. Finalement, le gouvernement de ce petit pays est sorti vainqueur d'une épreuve de force avec les banquiers nord-américains détenteurs des titres de la dette équatorienne. Il a racheté pour moins de 1 milliard de dollars des titres valant 3,2 milliards de dollars. Le trésor public

équatorien a ainsi économisé environ 2,2 milliards de dollars de stock de dette auxquels il faut ajouter les 200 millions de dollars d'intérêts par an pour la période 2008-2030. Cela a permis de dégager de nouveaux moyens financiers permettant au gouvernement d'augmenter les dépenses sociales dans la santé, l'éducation, l'aide sociale et dans le développement d'infrastructures de communication. Il a également intégré dans sa Constitution l'interdiction de transformer des dettes privées en dettes publiques et l'interdiction de contracter des dettes illégitimes.

Nous soulignerons également certaines actions sur la dette prises par des gouvernements en Europe comme la Norvège. Le 2 octobre 2006, au cours d'une conférence de presse donnée à Oslo, le Ministre norvégien du Développement International annonçait l'annulation unilatérale et sans conditions des dettes des cinq pays suivants : Équateur, Égypte, Jamaïque, Pérou et Sierra Leone, reconnaissant de fait la part de responsabilité de la Norvège dans leur endettement illégitime. Ces annulations, non comptabilisées dans l'APD, représentent un montant d'environ 80 millions de dollars. Cette décision est motivée par le fait que le projet de développement sur lequel se fondaient les demandes de remboursement de la Norvège, à savoir la Campagne d'Exportation de Navires qui avait eu lieu à la fin des années 70, s'était avéré être un échec : « Cette campagne représente un véritable fiasco de nos politiques de développement. En tant que pays créancier, la Norvège a sa part de responsabilité dans les dettes qui s'en sont suivies. En renonçant à ces créances, la Norvège reconnaît sa responsabilité et permet à ces cinq pays de mettre un terme définitif aux paiements restants de leurs dettes ». Pour la première fois dans l'Histoire, un pays prêteur, admet être responsable de politiques de prêt inadéquates, et prend les mesures qui s'imposent. Cette décision vient rompre avec le consensus tacite aujourd'hui en vigueur au sein du Club de Paris. La démarche de la Norvège représente donc un pas en avant décisif vers la reconnaissance de la responsabilité des prêteurs dans le processus d'endettement illégitime.

Le cas de l'Islande est également intéressant car il montre que le remboursement de la dette n'est pas une obligation absolue des États. Suite à l'effondrement du système bancaire en 2008, l'Islande a refusé d'indemniser les ressortissants des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui avaient placé des fonds dans des filiales de banques islandaises privées qui venaient de s'effondrer, pour un total de 3,9 milliards d'euros. Les autorités britanniques et hollandaises ont alors indemnisé leurs ressortissants et ont exigé de l'Islande qu'elle les rembourse. Sous la pression populaire (manifestations, occupations de places, référendums), les autorités de Reykjavik ont refusé. Cela a eu notamment pour conséquence le dépôt d'une plainte de Londres et de La Haye contre Reykjavik auprès de la Cour de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ce tribunal a rejeté cette plainte et indiqué clairement dans son jugement qu'il n'existe pas d'obligation pour un Etat de couvrir les coûts des garanties de son système bancaire. Le mécanisme de filet de sécurité doit être financé par les banques elles-mêmes.

Bien sûr il ne s'agit pas de prendre pour modèles ces pays mais ce sont des exemples qui nous démontrent que s'attaquer à la question de la dette n'entraîne pas une catastrophe et n'entraîne en aucun cas l'effondrement du pays. Soulignons également que ces expériences ont été précédées ou réalisées dans un contexte de mobilisations populaires faisant pression sur le gouvernement. D'où l'importance de toucher l'ensemble de la population au travers des moyens de vulgarisation de cette question parfois complexe. Le travail d'audit est donc un vrai travail de prise de conscience. Il s'agit de rendre visible l'illégitimité de la dette auprès de la majorité de la population.

1.2.4. Thématiques prioritaires du CADTM

- L'audit de la dette
- Les liens entre la dette publique du Sud et la dette publique du Nord
- Le droit international
- L'évolution de la structure de la dette publique du Sud

- L'architecture financière internationale avec une priorité sur le FMI et le groupe Banque mondiale

1.2.5. Thématiques transversales du CADTM

- La dette écologique
- Le genre
- Les alternatives
- L'Aide Publique au Développement
- Les Objectifs du Millénaire pour le développement et les post OMD
- La démocratie

1.2.6. Groupes cibles

GROUPES CIBLES DANS LE CADRE DE L'OS 1 (PRINCIPALEMENT) :

Les citoyens francophones résidant en Belgique qui sont informés des activités du CADTM Belgique (via le bulletin Belgique du CADTM) : 5702 abonnés au bulletin au 1er mars 2013. Cela comprend notamment :

- les « adhérents » du CADTM Belgique. L'objectif est qu'ils se mobilisent en faisant la démarche de s'inscrire et de participer à nos séminaires de formation et/ou en devenant bénévoles du CADTM Belgique.
- les bénévoles du CADTM Belgique, réunis au sein des groupes locaux (CADTM Liège, CADTM Bruxelles, CADTM Luxembourg), du Groupe Droit et du groupe dette écologique.

Une attention particulière sera portée au public précaire (sans emploi, étudiant, sans-papier, etc.). Nous leur faciliterons l'accès à nos stages résidentiels de formation car la participation de ces citoyens « en situation précaire » (sur le plan financier mais aussi souvent également aux niveaux professionnel et administratif) à nos séminaires constitue indéniablement une importante forme de mobilisation.

Par leur effet multiplicateur, nous aurons aussi comme public-cible particulier les publics relais, c'est-à-dire les ONG belges avec qui nous collaborons (Le Monde selon les femmes, ATTAC, CNCND, Intal, FAIRFIN, etc.), les personnes-relais (les professeurs des écoles, les cadres syndicaux, les cadres d'associations partenaires) et les participants à certains cycles de formation (CTB, ITECO, Annoncer la couleur, CNCND...). Les médias diffusés en Belgique (presse écrite et audiovisuelle) ainsi que la presse associative et syndicale sont aussi un public-relais qui peut toucher un public encore plus large en nombre et en diversité.

GROUPES CIBLES DANS LE CADRE DE L'OS 2 (PRINCIPALEMENT) :

Les membres du réseau CADTM particulièrement ceux du Sud (également appelés dans le programme « partenaires Sud ») :

- Les réseaux travaillant sur la dette au niveau international (Jubilé Sud, Eurodad, Jubilé USA, Latindadd, Afrodad,...).
- Le réseau ICAN qui est un réseau international regroupant les initiatives d'audit citoyen de la dette.
- Les plateformes nationales travaillant sur l'audit de la dette (ne faisant pas partie du réseau ICAN).
- Le mouvement altermondialiste composé des mouvements sociaux européens et internationaux (comme MMF, ATTAC, Via Campesina) participant au processus FSM au sens large (FSM, AMS, Alter summit, etc) ainsi que les organisations citoyennes de base issues des mouvements

« Indignés ».

NB : Du fait du contexte actuel, les structures du mouvement altermondialiste européen et international ont changé et seront encore amenées à évoluer. Il est réducteur aujourd'hui de dire que l'expression de ce mouvement se limite à la tenue de forums sociaux. Durant les trois dernières années, de nouveaux espaces ont été créés comme l'Alter Summit et le réseau ICAN. Le mouvement altermondialiste a aujourd'hui différents visages et comprend de nouveaux acteurs. Pour le CADTM, il comprend aussi les organisations citoyennes de base issues notamment du mouvement des indignés.

GROUPES CIBLES DANS LE CADRE DE L'OS 3 (PRINCIPALEMENT) :

Pour atteindre l'OS 3, nous visons comme premier public-cible le gouvernement belge et en priorité le Ministre de la coopération au développement ainsi que le Ministre des finances, compte tenu de leurs domaines de compétences. En effet, la question du développement des pays du Sud relève de la compétence du Ministre de la coopération au développement. La question spécifique de la dette et des IFI relève, quant à elle, à la fois de la compétence du Ministre des Finances et du Ministre de la coopération au développement. Ce choix de public-cible est stratégique dans la mesure où il nous permet également de toucher indirectement (par répercussion) les instances européennes et internationales, en particulier le Club de Paris (dont fait partie la Belgique) et les IFI qui gèrent la stratégie de réduction de la dette des PED. Toutefois, le CADTM Belgique visera directement, à travers ses activités, les IFI et les autorités européennes (BCE et Commission européenne). Nous interpellons les représentants belges au FMI et à la Banque mondiale qui occupent une place importante au sein de leur groupe puisqu'ils sont Directeurs exécutifs suppléants. Le CADTM Belgique participera à des activités de mobilisation qui interpellent directement les autorités européennes (BCE, Commission UE).

NB : Les parlementaires belges et européens sont à la fois public-cible et public-relais puisque par leur intermédiaire on interpelle les publics-cibles ci-dessus.

1.2.7. Profil des partenaires



Une description indicative des partenaires de l'organisation au Nord et au Sud, du processus d'identification et de sélection et de la gestion des partenariats.

Comme définies dans la Charte de fonctionnement du réseau, les quatre étapes pour adhérer au réseau CADTM sont les suivantes :

- Collaboration effective et continue avec une ou plusieurs organisations membres du réseau international ;
- Soutien de la candidature par une organisation membre de la sous-région ;
- Réunion de l'équipe de coordination de la structure continentale (CADTM Afrique, CADTM Ayna, CADTM Europe, CADTM Asie) et approbation par les membres de cette équipe ;
- Adhésion formelle lors de l'assemblée mondiale du réseau après le vote des délégués du réseau.

1.2.8. Positionnement vis-à-vis des autres acteurs et collaborations

Le CADTM Belgique est membre de : ACODEV, CNCD, CRACPE, ATTAC Wallonie-Bruxelles (dont le CADTM est un des fondateurs en tant que personne morale), l'Association Belgo-Palestinienne (ABP), le Réseau justice fiscale, le Réseau financement alternatif, le Comité d'audit de la dette belge, la Coalition belge sur la dette et les IFI et l'Alter Summit Belgium. Aux niveaux européen et international, le CADTM est membre du réseau ATTAC international, du Forum Social Mondial (le CADTM est membre de son Conseil International depuis sa fondation en 2001), de l'Assemblée mondiale des mouvements sociaux (AMS), de la Marche mondiale des Femmes (MMF), du réseau ICAN regroupant les initiatives d'audit citoyen de la dette, de l'Alter Summit et du réseau international des campagnes dette.

Pour les trois prochaines années, le CADTM Belgique vise le renforcement des synergies avec ses collaborateurs à chaque étape de son cercle vertueux général :

DANS LE CADRE DE L'ÉTAPE 2 « RENFORCEMENT DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE ET CONSOLIDATION DU RÉSEAU CADTM » : Le CADTM Belgique et son réseau international sont des acteurs de premier plan du mouvement altermondialiste. Le CADTM Belgique participera à la dynamique des Forums Sociaux au sens large (FSM, Alter Summit, Assemblée des mouvements sociaux...) et s'investira aussi auprès des organisations citoyennes de base issues des mouvements « Indignés ». Ainsi, nous participerons aux réunions de préparation des événements organisés dans ce cadre et nous co-organiserons des ateliers. En faisant le lien entre la dette du Nord et la dette du Sud, nous comptons renforcer et étendre nos collaborations.

Nous visons également le renforcement des collaborations avec les réseaux internationaux travaillant sur la dette et les IFI (Jubilé Sud, Latindadd, AFRODAD, EURODAD, Jubilé USA et Jubilé UK) et avec le réseau ICAN. Nous travaillons déjà ensemble, il s'agira de continuer à renforcer nos collaborations afin d'augmenter notre impact.

Le CADTM Belgique et son réseau international continueront à créer des espaces de convergence avec leurs collaborateurs en organisant des séminaires sur l'audit de la dette et la dette illégitime. Ces activités réunissent chaque année des juristes, des économistes et des représentants d'organisations collaborant avec le CADTM (Jubilé Sud, Latindadd, etc.). Ces activités visent à renforcer le plaidoyer de leurs collaborateurs.

Afin de renforcer la collaboration avec les acteurs belges et européens du mouvement altermondialiste, nous organiserons tous les deux ans l'Université d'été du CADTM Europe (la prochaine édition aura lieu début juillet 2015 à Namur). Cette activité a pour objectif de former les citoyens mobilisés sur la problématique de la dette publique et les alternatives mais également d'approfondir notre travail sur les liens entre la dette du Sud et la dette du Nord (une thématique prioritaire du CADTM Belgique).

DANS LE CADRE DE L'ÉTAPE 3 « SENSIBILISATION ET FORMATION ENVERS LE SECTEUR ONG, LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LES CITOYENS » : L'université d'été du CADTM Europe constituera un moment clé. La diversité des ateliers qui sera proposée (toujours en lien avec la dette publique), des intervenants et la durée de la formation (3-4 jours) sont autant d'atouts pour à la fois attirer un nouveau public et former nos collaborateurs.

Le CADTM Belgique interviendra à la demande de ses collaborateurs en Belgique dans des cycles de formation de personnes-relais et continuera notamment à assurer des formations pour la CTB, ITECO, Annoncer la couleur... Nous assurerons aussi des formations, des animations dans les groupes locaux du comité d'audit de la dette belge.

Les séminaires sur l'audit de la dette et la dette illégitime permettront aussi à des citoyens et à des représentants d'ONG, de mouvements sociaux de se former sur nos thématiques et de renforcer leur argumentaire.

DANS LE CADRE DE L'ÉTAPE 4 « MOBILISATION DES CITOYENS, DES ONG ET DES MOUVEMENTS SOCIAUX » : Fort de notre analyse sur la crise de la dette au Sud et au Nord, nous poursuivrons et intensifierons nos efforts au sein du Comité d'audit de la dette belge où se retrouvent plus d'une vingtaine d'organisations et des citoyens.

Nous participerons également aux campagnes organisées par les ONG belges de solidarité internationale en intervenant comme conférenciers ou en contribuant à l'élaboration de leurs revendications, comme nous le faisons notamment avec le CNCD (au sein des différentes plateformes du CNCD, de la Commission politique). Via le CNCD, nous augmenterons notre synergie avec la coupole flamande Elf-Elf-Elf. En effet, les revendications du CNCD sont systématiquement diffusées à son homologue flamand afin de renforcer les positions communes des deux coupoles.

DANS LE CADRE DE L'ÉTAPE 5 « SENSIBILISATION DES MÉDIAS »: Afin de renforcer l'impact médiatique de nos revendications ainsi que celles de nos collaborateurs, nous nous associerons à ces derniers pour co-signer certains communiqués de presse ou articles d'opinion. Nous publierons des articles ou annoncerons nos activités dans la presse associative et syndicale.

DANS LE CADRE DE L'ÉTAPE 6 « INTERPELLATION DES REPRÉSENTANTS POLITIQUES ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES » : Nous poursuivrons notre collaboration avec les organisations belges travaillant sur les IFI pour l'interpellation des représentants de la Belgique au FMI et à la Banque mondiale. Il s'agit principalement des deux coupoles (11.11.11 et CNCD), la FGTB, ABVV, FIAN, EURODAD, FUGEA, Solidarité socialiste.

1.2.9. Renforcement de capacités et méthodologie pour atteindre et suivre les objectifs

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS À ATTEINDRE : Nous avons mis en place une veille de l'actualité permanente au sein de l'équipe de permanents mais aussi avec des bénévoles du CADTM Belgique et du réseau. Les actualités concernant les thématiques de travail du CADTM sont envoyées rapidement sur la liste email GNC et font aussi l'objet de synthèses d'articles par certains membres de l'équipe permanente voire de présentations orales lors de certaines réunions du GNC.

Les déplacements principalement dans les pays du Sud lors d'activités organisées par les partenaires et les collaborateurs au Sud permettent de connaître la réalité de ces pays et de s'appuyer sur des exemples concrets et vécus de retour en Belgique.

Nos relations avec le mouvement altermondialiste (qui de fait est international), avec les réseaux internationaux travaillant sur la dette et au sein du réseau ICAN permettent aussi d'avoir plus d'informations sur les réalités dans différents domaines dans le monde. Ces différents éléments nous permettent donc de connaître au mieux le contexte dans lequel nous agissons, cela nous permet de voir les parties prenantes, de dégager nos publics cibles, et d'appréhender au mieux notre environnement. Ce qui permet d'identifier alors les objectifs à atteindre.

PLANIFICATION : Des réunions importantes régulières permettent de planifier au mieux notre action. L'assemblée mondiale réunissant tous les membres du réseau CADTM et le Conseil International permettent de planifier l'action globale du réseau.

Au niveau européen la coordination CADTM Europe est l'organe clef de planification. Au sein du CADTM Belgique, les réunions de GNC permettent de planifier concrètement notre action. Deux réunions de plusieurs jours en équipe permanente en janvier et septembre de chaque année permettent de planifier les activités concrètes en lien avec les décisions des autres organes (Assemblée mondiale du réseau et Conseil international du réseau) et avec nos programmes pluriannuels.

Afin de faciliter la planification, différents outils sont utilisés : le cadre logique, le chronogramme (un calendrier-chronogramme est aussi réalisé au sein de la coordination CADTM Europe pour se partager le travail, les déplacements et augmenter notre impact), la synthèse du programme avec les activités planifiées, les comptes rendus des GNC, les fiches responsabilités de chaque membre de l'équipe permanente (qui sont élaborées lors de nos réunions en janvier et septembre) et l'agenda électronique de l'équipe permanente qui permet une meilleure coordination et vision globale sur l'année.

MISE EN ŒUVRE : Lors de la mise en œuvre de notre action, les comptes rendus des GNC, les différentes « check list » réalisées pour la tenue de différentes activités, les procédures internes et notamment celles concernant les obligations et les responsabilités des employés (certaines procédures internes sont en cours d'actualisation notamment celle concernant la gestion administrative et financière) sont autant d'outils mis à disposition de chacun pour réaliser au mieux les activités.

La communication permanente par téléphone et internet occupe une place prédominante lors de la réalisation des activités.

SUIVI : Afin d'assurer au mieux le suivi de notre action, des réunions régulières sont tenues avec à l'ordre du jour différents bilans. C'est le cas lors de l'Assemblée mondiale du réseau CADTM⁵, de la coordination CADTM Europe, des réunions de GNC et ce sera le cas lors des Conseils Internationaux.

De nouveau, à l'occasion des réunions de janvier et septembre (qui se déroulent sur plusieurs jours), des bilans et discussions de suivi sont menés.

Différents outils sont utilisés pour assurer au mieux le suivi comme les questionnaires d'évaluation distribués lors des formations résidentielles.

Chaque membre de l'équipe permanente doit remplir l'agenda électronique avec les activités qui se sont déroulées en détaillant l'impact de celles-ci. Les différentes activités mais aussi leurs impacts se retrouvent alors dans le Tableau de bord qui reprend l'entièreté de l'action du CADTM.

Parmi les membres de l'équipe permanente, des responsables suivi-impacts sont désignés : responsables impacts médias traditionnels, médias alternatifs, activités en Belgique, activités internationales, interpellation politique, publications. Chaque responsable doit s'assurer que le tableau de bord est complété et qu'il existe

⁵ Voir par exemple le texte sur l'action du CADTM entre 2009 et 2013 : <http://cadtm.org/La-situation-internationale-et-l>

des traces écrites de chaque impact de réalisation de l'activité réalisée.

Tous ces éléments sont utilisés pour la rédaction de nos rapports narratifs.

Au niveau du réseau CADTM, le bulletin de liaison permet aussi de faire un suivi car il rend compte des différentes activités du CADTM et notamment des activités de représentation du réseau. Ce qui permet aux membres du réseau et aux coordinations régionales d'avoir une vision globale du réseau.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'ÉQUIPE PERMANENTE : Chaque permanent est invité fortement à suivre les activités de formation que le CADTM Belgique organise et à lire un maximum d'analyses écrites sur nos thématiques. Cela permet à chacun de s'auto-former dans son travail. En plus de cela, lors des réunions d'équipe en janvier et septembre de chaque année, nous discutons collectivement des besoins de formation de l'équipe et décidons sur cette base d'organiser des formations internes. Cela peut concerner des sujets de fond (lecture et mise en commun pour discussion d'un livre, formation théorique...) comme de forme (formation Gimp, tableur...).

Par ailleurs chaque année, nous prenons en charge le déplacement d'un membre de l'équipe permanente pour participer à la formation de l'IIRE à Amsterdam. Voir dans partie II (OS 2).

Enfin, si un membre de l'équipe ressent un besoin ou une envie particulière de formation, il peut en faire la demande et cela est intégré dans la planification afin que sa demande soit satisfaite au mieux et ne mette pas en difficulté le travail de l'équipe.

1.2.10. Plan financier indicatif global pour les 3 ans

Le financement public principal émane de l'éducation permanente (CFWB). Le CADTM est financé pour des programmes de 5 ans, le programme en cours porte sur 2012-2016. Dans une moindre mesure, le subsidé APE, à durée indéterminée, de la Région Wallonne participe également au financement nécessaire pour la réalisation du programme DGD.

Les rentrées propres sont constituées des ventes de livres, des cotisations pour l'abonnement à l'AVP, des dons et de revenus liés aux activités.

2. Résumé du programme

2.1 Fiche-programme

Titre	Faire de l'audit de la dette et de l'annulation des dettes illégitimes une question transversale du débat de sortie de crise au Sud comme au Nord
Objectif global (un objectif, brièvement et clairement formulé)	Les décideurs politiques poussés par les citoyens et le mouvement altermondialiste prennent des actes en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation de la part illégitime tant au Sud qu'au Nord
Pays	Belgique
Date de début du programme	1er janvier 2014
Pour les ONG : organisations avec lesquelles l'ONG a une collaboration structurelle	Aucune
Compte bancaire du programme (IBAN et BIC)	BE06 0012 3183 4322 GEBABEBB
Montant du programme Montant du subsidé	1.178.802,50 943.042,00

2.2 Aperçu général du programme

2.2.1. Description de la stratégie opérationnelle du programme

La stratégie opérationnelle du CADTM Belgique dans le cadre de ce programme reposera sur la mobilisation citoyenne en Belgique ainsi que sur le renforcement des capacités du mouvement altermondialiste aux niveaux belge, européen et international. En parallèle, le CADTM Belgique réalisera des interpellations politiques directes des décideurs politiques belges (les parlementaires fédéraux et le gouvernement belge), européens (les parlementaires européens, la BCE et la Commission européenne) et internationaux (les IFI). L'objectif in fine est que les décideurs politiques poussés par les citoyens et le mouvement altermondialiste prennent des actes en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation de la part illégitime de celle-ci.

Pour parvenir à cet objectif, le CADTM Belgique adoptera une démarche stratégique au cours de ces 3 prochaines années en mettant l'audit de la dette, le concept de « dette illégitime » et les liens entre la dette du Sud et la dette du Nord au centre de son programme. Dans le contexte actuel de crise des dettes souveraines en Europe, il s'agira de démontrer à travers notre action d'éducation au développement que la mise en place d'audits de la dette permettant d'identifier et de fonder l'annulation des dettes illégitimes (celles qui n'ont pas profité aux populations – voir plus bas pour plus de précision sur ce concept) tant au Sud qu'au Nord constitue une stratégie favorisant les liens Sud/Nord et forme un ensemble de mesures concrètes que peuvent utiliser dès aujourd'hui les citoyens et les gouvernements pour avancer vers l'annulation de la dette du Sud et la suppression des conditionnalités.

L'annulation de la part illégitime de la dette grâce aux audits de la dette ne constitue pas pour le réseau CADTM la « solution miracle » pour le développement des populations du Sud. Cependant, elle est une condition indispensable pour libérer les peuples du Sud de la tutelle des créanciers et notamment des IFI qui utilisent l'outil de la dette pour imposer des conditionnalités, en contradiction avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme le souligne l'actuel Expert de l'ONU sur la dette. Voir plus bas.

Le programme triennal s'articule autour de 3 OS correspondant aux 3 volets essentiels de l'action du CADTM Belgique évoqués ci-dessus, c'est-à-dire : 1) la mobilisation citoyenne ; 2) le renforcement des capacités du mouvement altermondialiste ; 3) l'interpellation politique directe des décideurs politiques.

L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 vise la mobilisation des citoyens francophones résidant en Belgique et informés de nos activités via le bulletin francophone du CADTM Belgique⁶. Il renvoie directement à l'étape 4 du cercle vertueux qui s'intitule « mobilisation des citoyens, des ONG et des mouvements sociaux ». Dans le cadre de cet OS 1, le terme « mobiliser » recouvre deux aspects essentiels : tout d'abord que les citoyens francophones résidant en Belgique, informés des activités du CADTM Belgique, font la démarche de se former sur l'audit et la dette illégitime en participant aux séminaires résidentiels organisés par le CADTM Belgique ; ensuite que ces citoyens, devenus « sympathisants » du CADTM, intègrent les groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique et/ou les collectifs locaux d'audit citoyen de la dette belge (dont l'un des axes de travail est l'audit des créances de la Belgique sur les PED). La sensibilisation (résultat 1) et la formation (résultat 2) sont les étapes préalables à la mobilisation citoyenne. Nous utiliserons également les grands médias francophones (résultat 3) comme personnes-relais afin de toucher un plus large public.

L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 intitulé « Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, avance l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord comme revendications prioritaires » renvoie spécifiquement à l'étape 2 de notre cercle vertueux général qui est le « Renforcement du mouvement altermondialiste et la consolidation du réseau CADTM ». Rappelons que le

⁶ Nous avons délimité cet objectif à ce public-cible car nous sommes basés en Wallonie, nos analyses ne bénéficient malheureusement pas de manière régulière d'une traduction en néerlandais. Toutefois, nous touchons le public néerlandophone du fait de nos collaborations régulières avec des organisations flamandes telles que 11.11.11 et FAIRFIN et de notre participation au processus Alter summit en Belgique.

CADTM Belgique, qui assure le secrétariat international partagé du réseau CADTM (avec ATTAC/CADTM Maroc) est au cœur du mouvement altermondialiste européen et international⁷.

L'OS 2 s'articule autour de 3 résultats : les résultats 1 et 2 visent à former nos partenaires du Sud (résultat 1) et nos collaborateurs (résultat 2) sur l'audit et le concept de dette illégitime. Ensemble, ils pourront alors sensibiliser aux côtés du CADTM Belgique les autres acteurs du mouvement altermondialiste sur l'audit et la dette illégitime lors des rencontres stratégiques du mouvement altermondialiste (résultat 3). La démarche du CADTM Belgique consistant à renforcer les capacités des partenaires Sud du réseau CADTM et de nos collaborateurs aux niveaux européen et international est donc stratégique car elle a un effet multiplicateur. En effet, le renforcement des partenaires et des collaborateurs du CADTM Belgique permet d'influencer le mouvement altermondialiste dans son ensemble en faisant de l'audit et de l'annulation de la dette illégitime des revendications partagées par le plus grand nombre d'acteurs du mouvement altermondialiste. Ce qui a pour effet d'augmenter la pertinence de notre action en éducation au développement en Belgique et in fine d'influencer les décideurs politiques belges, conformément à notre cercle vertueux.

L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 « Le gouvernement belge, les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sont interpellés sur l'audit et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord » correspond à l'étape 6 de notre cercle vertueux « Interpellation des représentants politiques et des organisations internationales » et repose sur 3 résultats. Pour les atteindre, nous utiliserons les parlementaires belges et européens comme personnes-relais pour interpellier le gouvernement belge, les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sur l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord (résultat 1). Nous travaillerons en synergie avec les organisations de la société civile belge (en particulier les coupoles francophone CNCD et flamande 11.11.11) pour interpellier directement le gouvernement belge (résultat 2). Enfin, pour interpellier les autorités européennes et les IFI nous développerons également des synergies avec des organisations de la société civile belge et européenne (résultat 3).

Pour mener ces interpellations, le CADTM Belgique suivra les recommandations de l'évaluation sur ses interpellations politiques⁸ (2009-2012) en se basant sur les textes existants adoptés au niveau de la Belgique comme l'accord de gouvernement de 2011, la résolution sur la dette tunisienne de juillet 2011, l'Accord du 4 mai 2009 conclu avec le Ministre de la coopération au développement, la résolution du 29 mars 2007 sur la dette des pays du Sud, etc.; au niveau européen : la résolution du 10 mai 2012 sur la dette odieuse de pays d'Afrique du Nord, l'appel de 120 parlementaires européens de 2011 pour un moratoire et un audit des créances sur la Tunisie ; au niveau international : les OMD, le Pacte de 1966 sur les droits humains, les rapports de l'Expert de l'ONU sur la dette préconisant des audits pour identifier la part illégitime de la dette des États, etc. Enfin, conformément à notre stratégie générale, nous mettrons en avant dans nos interpellations politiques les similitudes entre les mécanismes de la dette au Sud et au Nord. L'objectif in fine étant que les décideurs politiques sensibilisés sur le problème de la dette du Sud, via les similitudes que nous soulignons, prennent des actes politiques en faveur de l'audit de la dette et l'annulation de sa part illégitime.

Au cœur de notre cercle vertueux et de ce programme triennal se trouve la « Recherche et l'élaboration » (étape 1 du cercle vertueux). En effet, pour atteindre en 2016 les 3 OS susmentionnés, le CADTM Belgique développera tout au long des 3 prochaines années des analyses sur différents supports (voir dans la partie II. OS 1) portant sur ses thématiques prioritaires et transversales. Le lien entre la dette du Sud et la dette du Nord constituera une thématique prioritaire et centrale en raison de l'évolution du contexte de crise en Europe. En effet, au Sud comme au Nord, les pouvoirs publics continuent de rembourser les dettes publiques et d'appliquer des politiques de rigueur au détriment des budgets sociaux. Ce qui a indubitablement un effet négatif sur le respect des droits humains et sur les femmes en particulier qui sont les principales victimes de

⁷ Nous sommes notamment membres du Forum Social Mondial (le CADTM est membre de son Conseil International depuis sa fondation en 2001 ou encore du processus Altersummit en Europe.

⁸ <http://cadtm.org/Rapport-d-evaluation-de-l-impact.9059>

l'austérité. Afin de sensibiliser et mobiliser la société civile belge et internationale autour de la revendication de l'annulation de la dette publique du Sud, nous ferons donc pendant les 3 prochaines années le lien entre la dette publique du Sud et la dette publique du Nord, au niveau des mécanismes d'endettement et de l'impact sur les populations.

Sur ce dernier point, nous opterons pour une approche de la dette basée sur les droits humains (le droit international étant l'une de nos thématiques prioritaires) en utilisant des arguments de nature juridique pour légitimer nos actions sur la dette. Nous rappellerons que la dette publique constitue encore aujourd'hui un obstacle majeur au développement et en particulier à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La question de la dette est d'ailleurs explicitement mentionnée dans le dernier OMD « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement »: « Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme (...) S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingent de leurs exportations, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels, et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté ».

Nous nous appuyerons aussi sur les diverses résolutions adoptées par différents organes de l'ONU comme la résolution adoptée le 18 juillet 2012 par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU qui condamne sévèrement les politiques d'ajustement structurel et toutes les autres formes de conditionnalités imposées par les créanciers. En effet, le Conseil réaffirme « que l'exercice des droits fondamentaux de la population des pays débiteurs à l'alimentation, au logement, à l'habillement, à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé et à un environnement salubre ne peut pas être subordonné à l'application de politiques d'ajustement structurel, de programmes de croissance et de réformes économiques liés à la dette ». Cette résolution appelle donc les États et les institutions financières internationales à ne pas répéter « les politiques d'ajustement structurel antérieures qui n'ont pas fonctionné, telles que les exigences dogmatiques en matière de privatisation et de limitation des services publics », tout en rappelant que « chaque État a au premier chef la responsabilité de promouvoir le développement économique, social et culturel de sa population, qu'il a, à cette fin, le droit et la responsabilité de choisir ses moyens et ses objectifs de développement et qu'il ne devrait pas être soumis à des prescriptions spécifiques venant de l'extérieur pour sa politique économique⁹ ».

Nous utiliserons également les rapports de l'Expert des Nations-unies sur la dette extérieure qui établissent de manière très claire la relation entre la dette et la violation des droits humains. A titre d'exemple dans son rapport de 2012, l'Expert affirme que "les États créanciers et les institutions financières internationales ne doivent pas tirer parti d'une crise économique, financière ou liée à la dette extérieure pour promouvoir des réformes structurelles dans les États débiteurs". Enfin ce rapport rappelle la primauté des droits humains en soulignant que : « Si le service de la dette est excessif ou disproportionné et absorbe des ressources financières destinées à la réalisation des droits de l'homme, il devrait être ajusté ou modifié de manière à refléter la primauté de ces droits. Les allocations budgétaires des États débiteurs devraient consacrer la priorité des dépenses liées aux droits de l'homme ».

Nos analyses porteront aussi logiquement sur l'audit de la dette et la notion de dette illégitime, en tant que thématiques prioritaires et éléments centraux de la stratégie du CADTM Belgique. Dans le cadre de cette stratégie, nous préconisons l'audit citoyen de la dette comme outil principal de compréhension du mécanisme de l'endettement et d'identification de toutes les dettes illégitimes. L'audit renvoie au droit des citoyens à l'information (ce droit est notamment consacré par le Pacte international sur les droits civils et politiques de 1966) et constitue un outil de contrôle démocratique (la démocratie est l'une de nos thématiques transversales). En effet, l'audit citoyen de la dette publique consiste à analyser de manière critique la politique d'emprunt menée par les gouvernements créanciers et débiteurs. Il s'agit de replacer la question de

9 Souligné par nous.

la dette au centre du débat public et de la mobilisation citoyenne. L'objectif est de permettre à une proportion croissante de la population de comprendre les tenants et aboutissants du processus d'endettement d'un pays. Cela conduit enfin à revendiquer l'annulation de toute dette jugée illégitime, ainsi que l'Histoire nous y invite par ses multiples exemples.

Dans le cadre de ces audits citoyens de la dette, nous stimulerons le débat sur la « dette illégitime » mené aux niveaux belge (dans le cadre de l'audit citoyen de la dette en Belgique – voir plus bas) et international (dans le cadre du réseau ICAN notamment). Nous poursuivrons le travail sur cette notion entamé dans le programme 2011-2013. Nous avons, en effet, publié une brochure (début 2013) consacrée aux arguments juridiques appliqués à la dette et à la dette illégitime en particulier. Soulignons que la « dette illégitime » est avant tout une notion politique et évolutive, dont le contenu peut varier d'un pays à l'autre. C'est ce qu'affirme notamment l'Expert de l'ONU sur la dette dans son dernier rapport : « Les critères à utiliser pour déterminer si l'endettement extérieur est odieux ou illégitime devraient être définis par la législation nationale ».

Le CADTM Belgique, en synergie avec ses collaborateurs au niveaux belge et international, proposera des critères à la dette illégitime en s'appuyant sur les nombreux textes juridiques et politiques qui lient les États dont la Belgique: Charte des Nations Unies de 1945, Conventions de Vienne de 1969 et 1986 sur le droit des traités, Pactes de 1966 sur les droits humains, résolutions des Nations-unies et du Parlement européen, Constitutions nationales, législations civiles et commerciales, principes généraux du droit international (équité, bonne foi, abus de droit, enrichissement sans cause, etc.), le « jus cogens », doctrine de droit comme celle de la dette odieuse, etc.

Conscient que l'audit de la dette n'est pas a priori très mobilisateur, le CADTM Belgique développera au cours des 3 prochaines années une série d'outils et de supports pédagogiques adaptés à ses publics-cibles, appliquera des tarifs préférentiels pour les personnes disposant d'un faible revenu et avancera des alternatives à l'endettement respectueuses des droits humains et de la nature. Sur ce dernier point, nous nous appuierons notamment sur l'expertise de nos collaborateurs et ferons des liens entre la dette et leurs thématiques (comme par exemple « la justice fiscale », thème de travail du Réseau belge « Justice fiscale » auquel nous appartenons).

Pour faciliter la mobilisation citoyenne, nous nous impliquerons de manière concrète dans les audits en cours en participant activement aux travaux du réseau ICAN au niveau international (voir l'OS 2) ainsi qu'à ceux du Collectif d'audit citoyen de la dette en Belgique (aux niveaux national et local). En effet, parmi les axes de travail de ce Collectif, on trouve l'audit des créances de la Belgique sur les PED. Nous revenons brièvement sur la création du réseau ICAN et le lancement du Collectif d'audit citoyen de la dette en Belgique dans le point « Explication des évolutions apportées par rapport au programme précédent », ci-dessous.

DANS LE CADRE DE L'AUDIT CITOYEN DE LA DETTE EN BELGIQUE :

- Nous mettrons notamment en évidence de manière transversale les liens entre la dette du Sud et la dette du Nord et notamment le rôle du FMI à la fois présent au Sud et en Europe. L'année 2014 marquera le 70^{ème} anniversaire de cette institution.
- Nous montrerons qu'il est possible pour la Belgique de mettre en place un audit de ses créances et d'annuler unilatéralement ses créances sur les PED, eu égard au faible montant de ces créances et aux décisions prises par certains gouvernements à l'étranger comme l'Équateur ou la Norvège (voir le point 1.1 plus haut) et plus récemment le Brésil et l'Algérie qui ont annulé respectivement en mai 2013 902 millions de dollars de créances sur 14 pays africains et 900 millions de dollars sur 12 pays africains.
- Nous rappellerons les engagements de l'État belge en faveur d'un moratoire sur la dette, d'un audit de ses créances, de l'annulation des dettes odieuses comme celles contractées par la Tunisie et l'Égypte, deux

pays débiteurs de la Belgique. Parmi ces engagements, on trouve : l'accord du 4 mai 2009 conclu avec l'Ancien Ministre de la coopération au développement qui prévoyait l'annulation de la dette des PMA, l'accord de gouvernement de 2011 dans lequel le gouvernement s'engage à réaliser « *l'audit des dettes et à annuler en priorité les dettes contractées au détriment des populations*¹⁰, la résolution du Sénat belge de juillet 2011¹¹ qui qualifie la dette tunisienne d'« odieuse » et qui demande au gouvernement de l'annuler ; la résolution du Sénat belge du 29 mars 2007 qui demande au gouvernement de suspendre le paiement de la dette des PED et d'auditer ses créances afin d'identifier les dettes odieuses à annuler¹². Enfin nous rappellerons les engagements pris aux niveaux européen et international, comme la résolution du Parlement européen qui qualifie d'« odieuse » la dette des pays d'Afrique du Nord, l'appel des 120 parlementaires en Europe (dont plusieurs sont des parlementaires belges) pour l'audit des créances sur la Tunisie, la résolution du 18 juillet 2012 du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (citée plus haut), les OMD, les Pactes sur les droits humains de 1966, etc. afin de faire pression sur les décideurs politiques belges.

2.2.2. Explication des évolutions apportées par rapport au programme précédent

Depuis l'introduction du précédent programme, force est de constater que **notre stratégie consistant à mener des audits de la dette pour fonder l'annulation de la part illégitime de la dette a gagné du terrain** aussi bien au niveau des citoyens en Belgique, du mouvement altermondialiste européen et international, qu'au niveau des institutions.

EN BELGIQUE, il existe depuis le 19 février 2013 un Comité d'audit citoyen de la dette. Ce Comité dont fait partie le CADTM Belgique rassemble syndicats, associations et citoyens, structurés en réseau. Un groupe de Coordination rassemble des représentants de toutes les parties, y compris des groupes locaux et un groupe méthodologie propose des outils pour l'audit et cherche à répondre aux demandes des groupes locaux. Un axe entier de son travail est dédié à l'audit des créances de la Belgique sur les PED. L'objectif tel qu'annoncé par ce Comité d'audit est de créer une solidarité entre les citoyens résidant en Belgique et les autres peuples victimes du système dette et ainsi contribuer à la constitution d'un front uni des peuples contre les dettes illégitimes ; de faire le lien avec les campagnes d'audit citoyen de la dette menées dans les autres pays en permettant notamment un échange d'informations. Le CADTM Belgique participera activement à ce collectif et examinera notamment (en synergie avec ses collaborateurs comme le CNCND) le montant des prêts et des remises de dettes inclus dans l'Aide publique au développement (APD) de la Belgique.

AUX NIVEAU EUROPÉEN ET INTERNATIONAL, plusieurs collectifs d'audits citoyens de la dette se sont créés en Europe depuis 2011 (Grèce, France, Portugal, Espagne, Irlande, etc). En 2012, le CADTM a œuvré pour mettre en place une coordination internationale entre ces différents audits citoyens en Europe mais aussi dans plusieurs pays du Sud où des audits sont en cours (Tunisie, Égypte et Brésil notamment). Cette proactivité du CADTM Belgique et de ses partenaires du réseau a conduit à la création d'un réseau international Nord/Sud consacré aux audits citoyens de la dette : le réseau ICAN (International Citizen debt Audit Network).

AU NIVEAU INSTITUTIONNEL, l'audit connaît également un écho grandissant depuis 2011 comme nous l'avons souligné plus haut. En effet, plusieurs résolutions prises par le Sénat belge et le Parlement européen demandent la mise en place d'audits pour déterminer la part illégitime ou odieuse de la dette. Le gouvernement s'est également engagé en 2011 à mettre en place un audit des créances de la Belgique. Enfin, l'actuel Expert de l'ONU préconise également dans ses rapports la conduite d'audits de la dette.

10 http://premier.fgov.be/sites/all/themes/custom/tcustom/Files/Accord_de_Gouvernement_1er_decembre_2011.pdf

11 <http://www.senate.be/www/?MIval=/publications/viewPubDoc&TID=83889608&LANG=FR>

12 Sénat, *Doc. parl.*, 3-1507/6, 29 mars 2007

Compte tenu de cette évolution positive, il est logique que l'audit de la dette et le concept de « dette illégitime » se retrouvent au cœur de notre programme 2014-2016. L'objectif durant ces 3 prochaines années sera de faire appliquer les engagements pris par les décideurs politiques et renforcer les audits citoyens de la dette en cours.

Une autre évolution importante est le renforcement des partenaires Sud du CADTM Belgique. Comme nous l'avons mentionné plus haut au point 1.1 « Historique : les évolutions les plus remarquables de l'organisation », deux nouvelles étapes qualitatives ont été franchies en 2013 lors de la dernière Assemblée mondiale du réseau CADTM (mai 2013) avec la décision :

- de mettre en place un secrétariat international partagé entre le CADTM Belgique et ATTAC/CADTM Maroc. Voir la répartition des tâches ci-dessous.
- de former un Conseil international (CI) du réseau regroupant des représentants des coordinations régionales. Ce Conseil a notamment pour tâches d'assurer le suivi des grandes décisions politiques de l'assemblée mondiale entre ses assemblées mondiales (qui ont lieu tous les 3 ans) ; d'assurer le suivi des travaux des structures continentales du réseau en lien avec l'évolution du contexte politique aux niveaux régional et international ; de renforcer les collaborations entre les structures continentales du réseau sur base des actions déjà planifiées par les différentes structures continentales ; d'impulser les grandes lignes de l'action du réseau CADTM face à l'évolution du contexte politique aux niveaux régional et international ; d'assurer le suivi des travaux du Secrétariat international partagé du réseau et enfin de préparer les Assemblées mondiales du réseau.

Ces deux décisions ont fait l'objet de 2 motions séparées votées à l'unanimité par les délégués du réseau CADTM lors de cette dernière Assemblée mondiale¹³. En conséquence la Charte de fonctionnement du réseau a été amendée lors de cette même Assemblée. Nous la reproduisons en annexe.

Concrètement dans le cadre du SI partagé, ATTAC/CADTM Maroc assumera notamment comme tâche la recherche de synergies avec les collaborateurs au niveau international comme la Via Campesina et la Marche Mondiale des Femmes ; la collaboration étroite avec la coordination Afrique - dont ATTAC/CADTM Maroc fait partie - ainsi qu'avec les coordinations CADTM Europe, Amérique latine et Asie ; le renforcement des activités du CADTM en Afrique et particulièrement le développement de celles-ci en Afrique du Nord et au Moyen Orient ; le site CADTM international en arabe (maintenance, développement, diffusion avec éventuellement un bulletin électronique en arabe) ; la formation internationale aux problématiques de la dette, des institutions internationales, des alternatives à la crise du capitalisme patriarcal et productiviste (en coresponsabilité avec le CADTM Belgique) ; la relance de la revue de l'association en langue arabe ainsi que la promotion d'articles de réflexion, la production et la diffusion d'ouvrages thématiques notamment en langue arabe, et la diffusion d'articles traduits vers l'arabe et de l'arabe vers le français.

Le CADTM Belgique conserve notamment comme tâches : la poursuite de la recherche de synergies en Europe et la coordination Europe du CADTM ; la gestion du site internet www.cadtm.org en quatre langues (français, espagnol, anglais et portugais) ; la préparation et la production de la revue du CADTM en français et des bulletins électroniques en français, espagnol et anglais ; la publication d'ouvrages en français et en d'autres langues ; la formation internationale aux problématiques de la dette, des institutions internationales, des alternatives à la crise et au capitalisme patriarcal et productiviste (en coresponsabilité avec ATTAC/CADTM Maroc) ; l'organisation des deux prochaines Assemblées mondiales en collaboration étroite avec ATTAC/CADTM Maroc. Le CADTM Belgique apportera un appui technique et méthodologique à ATTAC/CADTM MAROC.

Enfin, le CADTM Belgique et ATTAC/CADTM Maroc seront responsables conjointement des prises de

¹³ Lire la motion sur le Conseil International sur <http://cadtm.org/Motion-sur-le-Conseil> ;
Lire la motion sur le SI partagé sur <http://cadtm.org/Motion-sur-le-Secretariat>

positions politiques, des déclarations et des communiqués de presse ainsi que des entretiens (interviews) engageant le réseau CADTM sur le plan international.

Cette décision de création du secrétariat international partagé deviendra effective au plus tôt en mai 2014 et au plus tard en décembre 2014. Au cours de ce délai, ATTAC/CADTM Maroc commence progressivement à effectuer certaines tâches décrites plus haut. Le mandat est d'une durée de 4 ans avec une évaluation à mi-parcours en 2016 lors de la prochaine assemblée mondiale.

Ces deux décisions (création du SI partagé et du CI) visent clairement à renforcer davantage l'autonomie des partenaires Sud ainsi que la coordination entre les différentes structures continentales du réseau CADTM afin de mener une action plus efficace sur le plan international. Ce qui devrait logiquement augmenter notre impact au niveau des mouvements sociaux et des citoyens en faisant notamment de l'audit et de l'annulation de la dette illégitime des revendications partagées par un maximum d'acteurs du mouvement altermondialiste et de citoyens au Sud comme au Nord. Cette stratégie aura dès lors des retombées positives sur notre action d'éducation au développement en Belgique.

La dernière grande évolution depuis l'introduction du précédent programme concerne la place grandissante de la thématique du « genre » dans les travaux mais aussi dans la pratique du CADTM Belgique et de ses partenaires Sud. Voir également le point 2.7 « Thèmes transversaux » ci-dessous.

EN BELGIQUE, 2012 fut l'année d'un renforcement des collaborations entre le CADTM Belgique et Vie féminine. Cette synergie s'est matérialisée principalement par la construction collective d'un outil pédagogique composé de 5 modules sur les mesures d'austérité, la dette et la crise en y intégrant la dimension du genre. Cet outil est destiné autant aux membres de Vie féminine, qui en compte 20.000 en Belgique, qu'au réseau CADTM, qu'à d'autres associations féminines/istes ou à tout citoyen désireux d'en apprendre plus sur le sujet. Le CADTM Belgique et Vie Féminine ont également été sollicités pour intervenir sur la thématique des impacts de la dette sur les femmes et des alternatives et mobilisations féministes lors d'activités de sensibilisation organisées par d'autres collaborateurs en Belgique comme l'ONG Quinoa sur la dette et les femmes en 2012. Notons qu'un parcours « dette et genre » a été intégré dans le programme des 3 derniers séminaires résidentiels de formation du CADTM Belgique en 2011, 2012 et 2013. Enfin en 2013, plusieurs associations féministes présentes en Belgique (Vie Féminine et Le Monde selon les femmes) ont décidé d'intégrer le Comité d'audit citoyen de la dette en Belgique.

AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL, 2 Coordinations (l'Initiative « Femmes contre la dette et les mesures d'austérité en Europe » et la Coordination internationale des Luites féministes du CADTM) ont été créées en 2011 au sein du réseau CADTM. Les membres de ces deux coordinations, dont fait partie le CADTM Belgique, produisent des analyses et interviennent comme expertes dans des activités de sensibilisation et de formation sur le thème « dette et genre ».

AU NIVEAU INTERNATIONAL, l'appui du CADTM Belgique aux activités réalisées par ses partenaires Sud a permis d'augmenter les capacités d'expertise de son réseau international sur ses thématiques prioritaires et transversales comme le genre. A titre d'exemple, en décembre 2012, les femmes du réseau CADTM Afrique ont participé au séminaire sur la dette et le genre à Cotonou (Bénin) destiné à renforcer les capacités des femmes africaines sur la dette et son impact spécifique sur les femmes. Nous poursuivrons au cours de ces 3 prochaines années cette stratégie visant à renforcer les capacités des femmes membres du réseau CADTM ainsi que l'expertise de tout le réseau sur le lien « dette et genre » pour ensuite transmettre cette expertise vers l'« extérieur » (citoyens et mouvements sociaux). Nous accorderons une attention spécifique sur l'impact du micro-crédit sur la dette et la précarisation des femmes, une thématique suivie de très près par plusieurs partenaires Sud, notamment ATTAC-CADTM Maroc et le CADD Bénin.

2.3 Résumé du programme

Notre programme triennal 2014-2016 s'intitule « Faire de l'audit de la dette et de l'annulation des dettes illégitimes une question transversale du débat de sortie de crise au Sud comme au Nord ». Comme ce titre le révèle, **notre stratégie repose sur 3 mots clés : l'audit de la dette ; la dette illégitime et le lien entre la dette du Sud et du Nord.** Dans le contexte actuel de crise en Europe, nous développerons ces 3 mots clés pour maintenir l'attention des citoyens francophones résidant en Belgique, du mouvement altermondialiste européen et international et des décideurs politiques sur la dette des pays du Sud. En effet, l'audit et la notion de dette illégitime sont des outils communs pouvant être utilisés au Sud comme au Nord pour résoudre le problème de la dette publique. Soulignons que l'audit, la dette illégitime (inclue dans la thématique « droit international ») et les liens entre dette du Sud/dette du Nord constituent également des thématiques prioritaires du programme. Au total, nous avons 5 thématiques prioritaires et 6 thématiques transversales. Nous accorderons une attention spécifique sur le rôle du FMI et de la BM à l'occasion de leur 70ème anniversaire en 2014.

L'objectif in fine est que les décideurs politiques poussés par les citoyens et le mouvement altermondialiste prennent des actes en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation des dettes illégitimes des PED.

Pour atteindre cet objectif global, **nous nous fixons 3 OS qui correspondent chacun à une étape de notre cercle vertueux.**

L'OS 1 vise la mobilisation des citoyens francophones résidant en Belgique et informés de nos activités via le bulletin francophone du CADTM Belgique. Notre groupe-cible est alors constitué des 5702 abonnés au bulletin francophone du CADTM Belgique. Pour faciliter leur mobilisation en faveur de l'audit et de l'annulation de la dette illégitime, nous développerons à la fois des activités de sensibilisation (résultat 1), de formation (résultat 2) et de sensibilisation des grands médias francophones (résultat 3). Nous les utiliserons comme personnes-relais afin de toucher un plus large public. Pour réaliser les différentes activités destinées à atteindre ces 3 résultats, nous privilégierons les collaborations avec les personnes-relais afin d'augmenter l'effet multiplicateur.

Dans **L'OS 2**, nous visons à mobiliser le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, pour l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime. Notre groupe-cible est constitué des partenaires Sud du réseau CADTM, des réseaux travaillant sur la dette au niveau international, du réseau ICAN (regroupant les initiatives d'audit citoyen de la dette), des plateformes nationales travaillant sur l'audit de la dette (ne faisant pas partie du réseau ICAN), des mouvements sociaux européens et internationaux participant au processus FSM au sens large ainsi que des organisations citoyennes de base issues des mouvements « Indignés ». Le but étant qu'un maximum d'acteurs de ce mouvement avance l'audit et l'annulation de la dette illégitime comme revendications prioritaires. Pour y parvenir, nous renforcerons spécifiquement les capacités de nos partenaires au Sud (résultat 1) et nos collaborateurs (résultat 2). Ensemble, nous pourrions alors sensibiliser les autres acteurs du mouvement altermondialiste sur l'audit et la dette illégitime lors des rencontres stratégiques du mouvement altermondialiste (résultat 3).

Dans **L'OS3**, nous interpellons directement le gouvernement belge, les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sur l'audit et l'annulation de la dette illégitime. Pour atteindre ce dernier OS, nous utiliserons les parlementaires belges et européens comme personnes-relais (résultat 1) et renforcerons nos synergies avec nos collaborateurs en Belgique et en Europe (comme les deux couples - CNCND et 11.11.11- et les réseaux auxquels nous appartenons) (résultats 2 et 3).

2.4 Cadre logique du programme

Objectif global : Les décideurs politiques poussés par les citoyens et le mouvement altermondialiste prennent des actes en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation des dettes illégitimes des PED			
LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	BASELINE	ANNÉE 3
Objectif spécifique 1: Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord	Maintien du nombre de bénévoles au CADTM Belgique (au sein des groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique) et dans les comités locaux d'audit de la dette	50 en 2013	50 en 2016
	Augmentation du nombre de citoyens francophones résidant en Belgique qui participent aux stages de formation résidentiels organisés par le CADTM Belgique	100 en 2012	120 en 2016
Objectif spécifique 2: Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, avance l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord comme revendications prioritaires	Maintien de l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord dans le Top 10 des revendications qui figurent dans les déclarations des rencontres stratégiques du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international	2 en 2012	2 en 2016
	Maintien d'une déclaration spécifique sur la dette mentionnant l'audit et la dette illégitime, lors d'une grande rencontre altermondialiste organisée au niveau international	1 en 2013	1 en 2016
Objectif spécifique 3: Le gouvernement belge, les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sont interpellés sur l'audit et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord	Maintien du nombre de résolutions et de lois adoptées par le Parlement fédéral belge et le Parlement européen mentionnant l'audit de la dette et la dette illégitime	1 en 2012	1 en 2016
	Maintien du nombre de déclarations du gouvernement belge, des représentants de la Belgique au FMI et à la Banque mondiale et des autorités européennes sur l'audit de la dette et la dette illégitime	1 en 2012	1 en 2016

2.5 Budget du programme

2.5.1 Budget général (Tableau 1)

	Objectif spécifique	Pays	Année	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total	DGD
Coûts opérationnels	OSN1	Belgique	2014	700,00	41.110,00	84.268,75	126.078,75	100.863,00
			2015	1.400,00	54.360,00	96.300,00	152.060,00	121.648,00
			2016	700,00	41.110,00	94.056,25	135.866,25	108.693,00
			Tot.	2.800,00	136.580,00	274.625,00	414.005,00	331.204,00
	OSN2	Belgique	2014	700,00	74.995,00	100.775,00	176.470,00	141.176,00
			2015	700,00	80.995,00	106.200,00	187.895,00	150.316,00
			2016	700,00	95.845,00	124.787,50	221.332,50	177.066,00
			Tot.	2.100,00	251.835,00	331.762,50	585.697,50	468.558,00
	OSN3	Belgique	2014	600,00	3.450,00	27.800,00	31.850,00	25.480,00
			2015	600,00	3.450,00	28.800,00	32.850,00	26.280,00
			2016	600,00	3.450,00	29.800,00	33.850,00	27.080,00
			Tot.	1.800,00	10.350,00	86.400,00	98.550,00	78.840,00
	TOTAL VOLET NORD		2014	2.000,00	119.555,00	212.843,75	334.398,75	267.519,00
			2015	2.700,00	138.805,00	231.300,00	372.805,00	298.244,00
			2016	2.000,00	140.405,00	248.643,75	391.048,75	312.839,00
			Tot.	6.700,00	398.765,00	692.787,50	1.098.252,50	878.602,00
COUT DE GESTION		2014	0,00	3.250,00	22.587,50	25.837,50	20.670,00	
		2015	600,00	3.250,00	23.400,00	27.250,00	21.800,00	
		2016	0,00	3.250,00	24.212,50	27.462,50	21.970,00	
		Tot.	600,00	9.750,00	70.200,00	80.550,00	64.440,00	
TOTAL PROGRAMME		2014	2.000,00	122.805,00	235.431,25	360.236,25	288.189,00	
		2015	3.300,00	142.055,00	254.700,00	400.055,00	320.044,00	
		2016	2.000,00	143.655,00	272.856,25	418.511,25	334.809,00	
		Tot.	7.300,00	408.515,00	762.987,50	1.178.802,50	943.042,00	
RESUME			Année	Total Programme	ANG	DGD	Frais structure 6,53%	Subside (= DGD+FS)
			2014	360.236,25	72.047,25	288.189,00	18.818,74	307.007,74
			2015	400.055,00	80.011,00	320.044,00	20.898,87	340.942,87
			2016	418.511,25	83.702,25	334.809,00	21.863,03	356.672,03
			Total	1.178.802,50	235.760,50	943.042,00	61.580,64	1.004.622,64

2.5.2. Budget des coûts de gestion (Tableau 2)

Budget		A1	A2	A3	TOTAL
1.	Investissement	0	600	0	600
	1.1 Immobilier				0
	1.2 Mobilier	0	750	0	750
2.	Fonctionnement	3.250	3.250	3.250	9.750
	2.1 Frais de transport	250	250	250	750
	2.2 Frais d'hébergement	0	0	0	0
	2.3 Frais d'évaluation	3.000	3.000	3.000	9.000
3.	Personnel	22.588	23.400	24.213	70.200
	3.1 Siège	22.588	23.400	24.213	70.200
	3.2 Local				0
TOTAL		25.838	27.250	27.463	80.550

2.6 Planning, monitoring et évaluation

Pour rappel, dans le cadre de notre programme 2011-2013, nous avons commandé 8 évaluations. Ces évaluations portaient précisément sur :

- l'impact du CADTM dans la presse alternative sur la période 2010-2011 – 1er semestre 2012
- l'impact du CADTM dans la presse traditionnelle sur la période 2010-2011 – 1er semestre 2012
- le bruit du site internet du CADTM sur la toile couvrant la période 2011 – 1er semestre 2012
- la revue trimestrielle du CADTM « Les Autres Voix de la Planète »
- l'impact politique du CADTM Belgique sur les périodes 2009-2010-2011 et 2012
- la deuxième Université d'été du CADTM Europe en juillet 2011 et le stage de formation résidentiel de juillet 2012
- l'étude sur la faisabilité du transfert du secrétariat international du réseau CADTM au Maroc
- l'évaluation du programme du CADTM Sud "synergies Sud-Sud pour abolir la dette et construire un monde basé sur la justice sociale et le respect de la nature" financé partiellement par le CNCD pour les années 2010, 2011 et 2012.

Les leçons tirées de ces différentes évaluations figurent dans notre rapport DGD 2012. De manière globale, il ressortait de ces évaluations que la stratégie consistant à faire des liens entre la dette du Sud et du Nord nous permet d'avoir un écho grandissant auprès des citoyens.

Sur base de ces évaluations et de notre stratégie reprise dans notre cercle vertueux, nous avons décidé pour les prochaines années de travailler en priorité avec les personnes-relais pour renforcer :

- le travail d'éducation au développement (animations, conférences et stages de formation) en Belgique, en nous inspirant notamment des outils et supports pédagogiques que nous avons développés sur la dette du Sud et en accordant une attention particulière à l'impact de la dette sur

les femmes

- le travail de recherche et d'écriture sur la dette publique belge et les créances de la Belgique sur les PED
- le travail d'interpellation politique aux niveaux belge, européen et international pour la mise en place de mesures concrètes en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation des dettes illégitimes du Sud et du Nord ainsi que la mise en place d'alternatives respectueuses des droits humains et de l'environnement
- le travail de coordination avec les autres initiatives citoyennes pour des audits de la dette, notamment au sein du réseau ICAN

Nous ferons le suivi de ces différentes évaluations en appliquant effectivement cette décision stratégique ainsi qu'en nous inspirant, autant que faire se peut, des recommandations spécifiques de chacune de ces évaluations dans le cadre de notre prochain programme 2014-2016.

Les personnes de l'équipe en charge du suivi de ces différentes évaluations sont :

- le responsable du département « Recherche et plaidoyer » pour les recommandations tirées de l'évaluation de l'impact politique du CADTM Belgique
- la responsable de la revue « Les Autres Voix de la Planète » pour les recommandations portant sur cette revue
- le chargé de communication pour les recommandations tirées des évaluations suivantes : bruit du site internet du CADTM sur la toile, l'impact du CADTM dans la presse alternative et traditionnelle
- la responsable du département « Relations internationales » pour les recommandations tirées de l'évaluation du programme du CADTM Sud
- la responsable du département « Éducation permanente et Mobilisation » pour les recommandations de l'évaluation de la deuxième Université d'été du CADTM Europe en juillet 2011 et du stage de formation résidentiel de juillet 2012

Au cours du prochain programme 2014-2016, nous avons décidé de commander une seule évaluation externe. Celle-ci portera sur deux aspects importants de la stratégie du CADTM Belgique qui sont étroitement liés :

- le fonctionnement du SI du réseau partagé entre le CADTM Belgique et ATTAC-CADTM Maroc (qui sera mis en place de manière effective en 2014 suite à la décision prise en 2013 lors de la dernière AMR). Il s'agira donc d'évaluer ici le suivi de la mise en œuvre de la motion sur le SI partagé adoptée par l'AMR en 2013 mais aussi son impact sur les partenaires Sud du réseau, sur les collaborateurs du réseau CADTM et sur l'action d'éducation au développement du CADTM en Belgique. Cette évaluation s'inscrit logiquement dans le prolongement de l'étude de faisabilité sur le transfert du SI du réseau, commandée sous l'ancien programme 2011-2013.
- l'impact des activités internationales menées par le CADTM Belgique et ses partenaires Sud dans le cadre du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international. Il s'agira ici d'évaluer l'impact de ce travail international sur l'action d'éducation au développement du CADTM en Belgique et sa durabilité conformément aux recommandations de la méta-évaluation de l'Évaluateur spécial.

Cette évaluation externe portera sur toute l'année 2014 et le 1er semestre 2015. Elle servira à nous orienter dans la prise des décisions futures (à partir de 2016) concernant notre stratégie au sein du mouvement altermondialiste international et au sein de notre réseau, en lien systématique avec notre activité d'éducation au développement en Belgique. Cette évaluation, qui sera finalisée dans le courant du deuxième

semestre 2015 (voir ci-dessous les différentes étapes dans la réalisation de cette évaluation) servira à court terme à préparer l'Assemblée mondiale du réseau du CADTM qui aura lieu en 2016. En effet, il est prévu à l'ordre du jour de cette assemblée une discussion sur le fonctionnement du SI partagé.

Le choix de commander cette évaluation a été pris lors d'une réunion du GNC du CADTM Belgique, après consultation du Secrétaire général d'ATTAC-CADTM Maroc, conformément à nos procédures internes. Cette décision était principalement motivée par 2 éléments. Primo, nous avons décidé de nous concentrer lors des 3 prochaines années sur le suivi des 8 évaluations réalisées sous l'ancien programme. Voir ci-dessus les différents responsables de ce suivi. Secundo, nous avons décidé de renforcer l'évaluation portant sur le travail international du CADTM Belgique et sur la nouvelle gestion interne du réseau CADTM. En effet, comme écrit plus haut, la création du SI partagé constitue une évolution importante par rapport aux programmes précédents.

Le CADTM Belgique mettra à disposition de l'évaluateur tous les documents nécessaires à la bonne conduite de ces évaluations, dont :

- Les différents programmes du réseau CADTM (celui du CADTM Belgique et celui du réseau Sud, etc.)
- Bilans et comptes rendus des missions à l'étranger
- Bilans et comptes rendus des GNC
- PV des dialogues politiques avec la DGD
- Synthèse des bilans à chaud et écrits réalisés lors de nos activités internationales
- Rapports des Réunions du réseau CADTM International

Nous donnons ci-dessous les prochaines étapes jusqu'à la remise de ce rapport d'évaluation, conformément à nos procédures internes :

- Avril – août 2013 : Le Président et le Secrétaire général du CADTM Belgique recherchent les personnes ayant l'expertise, les compétences, l'indépendance. Nous demandons en priorité à l'évaluatrice externe ayant réalisé l'étude de faisabilité sur le transfert du SI car elle réunit les qualités mentionnées précédemment.
- Septembre 2013 : Le Président et le Secrétaire général du CADTM Belgique, en consultation avec le Secrétaire général d'ATTAC-CADTM Maroc, prennent la décision finale sur le choix de l'évaluateur externe, après discussion avec celui-ci.
- Octobre 2013 : le Président et le Secrétaire général du CADTM Belgique, après consultation du Secrétaire général d'ATTAC-CADTM Maroc, remettent une proposition précise de termes de références à l'évaluateur.
- Novembre 2013 : Validation par le Président et le Secrétaire général des termes de référence après discussion avec l'évaluateur et après consultation du Secrétaire général d'ATTAC-CADTM Maroc.
- 2ème semestre 2015 : Remise du rapport d'évaluation au Président et au Secrétaire général qui transmettent à l'équipe du CADTM Belgique et au Secrétaire général d'ATTAC-CADTM Maroc.
- Novembre-décembre 2015 : Restitution de cette évaluation en réunion du GNC du CADTM Belgique.

Le montant prévu pour la réalisation de cette évaluation est de 2500 euros auquel s'ajoutera le remboursement des notes de frais de l'évaluateur externe (billet d'avion, hébergement, frais de bouche,...). Le montant total ne pourra pas excéder 5000 euros.

2.7 Thèmes transversaux

Description de la manière dont les thèmes transversaux ont été pris en compte dans le programme :

CAD mainstreaming			
Gender			2
Environnement			2
Bonne gouvernance			2
Trade development		1	
Rio markers		1	
Désertification		1	
Biodiversité		1	
Changements climatiques		1	
Economie sociale		1	
Milieu urbain	0		
Droits des enfants	0		
VIH/SIDA	0		

Score	Signification
0	L'intervention ne s'intéresse pas à cet objectif (il est possible que certains thèmes ne soient pas pertinents/opportuns pour le programme)
1	Il s'agit d'un élément important pour l'intervention mais non la raison principale (objectif secondaire)
2	Il s'agit de la raison principale de l'intervention (objectif principal)

SUR LA PRISE EN COMPTE DU « GENRE »

Dans le cadre de l'OS1, nous intégrons cette thématique dans notre travail de recherche et d'élaboration ainsi que dans nos activités de sensibilisation et de formation. Notons qu'il existe un département « genre » coordonné par une membre permanente du CADTM Belgique. Nous mettons en évidence le fait que les femmes subissent encore plus fortement les effets des politiques d'austérité. Nous soulignons également le lien entre la précarisation des femmes et le mécanisme de la dette. A titre d'exemple, les conditionnalités conduisant au démantèlement de la protection sociale poussent très majoritairement les femmes à quitter leur emploi rémunéré pour assumer de plus en plus de tâches auparavant prises en charge par l'État afin d'assurer la survie de leur famille. Le thème « Dette genre » fait également l'objet d'un ouvrage spécifique actuellement en cours de rédaction. Nous continuerons aussi à organiser un parcours spécifique « Dette et genre » lors de nos prochains séminaires résidentiels de formation sur l'audit et la dette illégitime.

La transversalité du genre se retrouve également dans la pratique du CADTM Belgique. En effet, nous recherchons systématiquement la parité homme/femme dans la constitution des panels de conférenciers aussi bien dans nos activités de sensibilisation que de formation sur l'audit et la dette illégitime.

Dans le cadre de l'OS 2, le thème du genre sera bien présent dans les Séminaires sur l'audit et la dette illégitime que le CADTM Belgique organisera en Europe et que nos partenaires organiseront au Sud. A noter

que le CADTM Afrique prévoit d'organiser soit en 2014 soit en 2015 une activité spécifique sur « dette et genre ». Le genre est également présent dans les analyses du réseau Sud comme celles traitant de l'impact du micro-crédit sur la dette et les femmes (voir plus bas dans « Économie sociale »).

Rappelons qu'il existe 2 Coordinations : l'Initiative « Femmes contre la dette et les mesures d'austérité en Europe » (voir ses activités plus haut) et la Coordination internationale des Luttes féministes du CADTM qui se réunit lors des réunions stratégiques (comme l'Assemblée mondiale du réseau) et des activités publiques du réseau CADTM (comme le Forum Social mondial) pour échanger sur les liens entre dette et genre et planifier des activités spécifiques sur cette thématique. Dans la pratique, nous veillons également à garantir la parité homme/femme dans le choix des délégués. Ce principe de parité est consacré dans la Charte de fonctionnement et dans la motion portant création du SI partagé du réseau.

Dans le cadre de l'OS3, le « genre » se retrouve dans nos articles de presse interpellant les IFI dans lesquels nous mettons en avant l'impact des politiques d'ajustement structurel et du micro-crédit (promu notamment par la Banque mondiale) sur les femmes. Le genre se retrouve également à travers la collaboration que nous entretenons avec des organisations comme Vie féminine ou encore la MMF en Belgique afin d'alimenter leur plaidoyer politique sur la question de la dette.

SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT :

Dans le cadre de l'OS1, nous l'intégrons dans notre travail de recherche et d'élaboration principalement sous l'angle de la dette écologique. Rappelons qu'il existe un groupe thématique du CADTM Belgique sur la dette écologique. A titre d'exemple, nous faisons systématiquement le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et le mécanisme de la dette (cf les conditionnalités relatives à la privatisation des ressources naturelles liées aux nouveaux prêts des IFI et aux allègements de dettes).

Comme pour le genre, la thématique de la dette écologique fait également l'objet d'une publication spécifique puisqu'un ouvrage collectif coordonné par deux bénévoles du CADTM Belgique sur la dette écologique est en cours de rédaction.

Dans nos séminaires de formation, nous intégrerons à l'instar du genre un parcours « dette écologique » lors de nos prochains stages résidentiels de formation sur l'audit et la dette illégitime.

Dans le cadre de l'OS2, le thème de l'environnement se retrouve à la fois dans les analyses du réseau Sud (articles faisant le lien entre dette et extractivisme ou portant plus largement sur la dette écologique, etc) et dans nos séminaires de formation sur l'audit et la dette illégitime. Il constitue également un thème central des Dialogues Sud/Nord. Dans la pratique, nous veillons à limiter au maximum notre empreinte écologique en choisissant de ne participer qu'aux rencontres altermondialistes les plus stratégiques pour nous et en combinant plusieurs activités et réunions lors d'un même déplacement.

Dans le cadre de l'OS 3, cette thématique est présente dans nos articles de presse interpellant les IFI (au niveau notamment de l'impact sur l'environnement des projets financés par la Banque mondiale) et les questions que nous posons aux représentants de la Belgique au FMI et à la Banque mondiale lors des séances d'interpellation bi-annuelles. Rappelons enfin que le CADTM Belgique est membre du Réseau belge sur les ressources naturelles.

SUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BONNE GOUVERNANCE : Cette thématique est étroitement liée à l'audit de la dette qui est au cœur de notre stratégie et de notre programme triennal. L'audit de la dette constitue logiquement l'une de nos thématiques prioritaires. L'audit est un outil de bonne gouvernance car il permet de faire la lumière sur la destination des fonds empruntés, les circonstances qui entourent la conclusion des contrats de prêts, la contrepartie de ces prêts (les conditionnalités) ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques. L'audit permet à la fois d'identifier la part illégitime de la dette mais aussi d'éviter la formation d'un nouveau cycle d'endettement illégitime et insoutenable en

responsabilisant les créanciers européens et les gouvernements emprunteurs.

SUR LA PRISE EN COMPTE DE « TRADE DEVELOPMENT » : Cette thématique est présente à travers le lien que nous faisons entre la dette et les accords de libre-échange dans nos analyses et nos activités de sensibilisation et de formation. Rappelons, en effet, que parmi les conditionnalités aux allègements de dette et aux nouveaux prêts figure très souvent la libéralisation du commerce des marchandises et des services. La mise en œuvre d'accords de libre-échange inégaux a aussi un impact sur la dette dans la mesure où la détérioration de la balance commerciale des pays est très souvent compensée par le recours à l'emprunt. Ce qui a pour effet d'augmenter le montant de la dette publique.

SUR LA PRISE EN COMPTE DE RIO MARKERS, DÉSSERTIFICATION, BIODIVERSITÉ ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : Nous montrons dans nos analyses et nos activités de sensibilisation et de formation que le remboursement de la dette a des impacts conséquents sur l'environnement. En effet, l'obligation faite aux pays endettés de transformer une partie de leur territoire pour produire des matières commercialisables sur le marché international dégrade les équilibres naturels. Les monocultures ont largement contribué à réduire drastiquement la biodiversité. La déforestation, qu'elle soit pour le commerce d'essences exotiques ou pour substituer à la forêt des productions agricoles est la cause d'une part considérable des rejets de GES, ces gaz responsables des changements climatiques. Un troisième avatar écologique directement en lien avec la dette du tiers monde est la désertification. La surexploitation des ressources provoque, dans certaines régions, la désertification, qui entraîne toujours plus de pauvreté, provoquant plus de surexploitation des ressources. C'est un véritable cercle vicieux selon l'UNESCO¹⁴.

SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DU MICRO-CRÉDIT EN PARTICULIER : Nous intégrons la problématique du micro-crédit dans nos analyses et nos activités de sensibilisation et de formation du fait notamment que plusieurs de nos partenaires au Sud (principalement ATTAC-CADTM Maroc et le CADD Benin) travaillent depuis des années sur cette question en la mettant en relation avec le mécanisme de la dette, le rôle des IFI et la précarisation des femmes¹⁵. Il a été décidé lors de la dernière Assemblée mondiale du réseau en avril 2013 que le lien entre dette et micro-crédit constituera l'une des thématiques importantes du travail de la Coordination féministe du réseau CADTM pendant ces 3 prochaines années.

14 <http://www.unesco.org/mab/doc/ekocd/fr/chapter12.html>

15 <http://cadtm.org/Intervention-d-Emilie-sur-le>

<http://cadtm.org/Nous-ne-rembourserons-pas-Degage> « Nous ne rembourserons pas ! Dégage micro-crédit, dégage ! »

PARTIE II : PRESENTATION DU PROGRAMME

1. Analyse de contexte

16

Nous avons réalisé l'analyse de contexte sur la dette avec les partenaires Sud du réseau CADTM . Nous nous sommes également inspirés des travaux de nos collaborateurs en Belgique notamment sur la crise environnementale (cf travaux du CNCD notamment) et la crise sociale en Belgique (cf notamment les travaux des syndicats FGTB et CSC) pour faire des liens entre la dette et les thématiques de nos collaborateurs. En effet, nous assistons actuellement à une interconnexion des crises (sociale, financière économique, environnementale, migratoire, démocratique.).

Nous tenons compte de la Note de stratégie en ED en élaborant des messages sur différents supports et axés sur les liens entre la dette du Nord et la dette du Sud. Alors que la crise économique et sociale en Europe tend à faire passer les relations Nord/Sud au second plan, notre stratégie générale consistant à faire le lien entre la dette du Sud et la dette du Nord vise au contraire à maintenir l'attention des citoyens résidant en Belgique sur la dette du Sud. Nous partons également des réalités vécues par les populations du Sud pour souligner, dans nos analyses et nos activités de sensibilisation et de formation, l'impact négatif du remboursement de la dette et des conditionnalités sur les budgets sociaux. Pour ce faire, nous travaillons constamment avec nos partenaires du Sud qui rédigent des analyses sur le sujet (que nous diffusons systématiquement via notre site internet notamment) et nous fournissent les données nécessaires à nos analyses écrites en Belgique. Ce qui nous permet de renforcer la légitimité de notre action d'éducation au développement en Belgique. Pour élaborer ces analyses, nous utilisons les outils de communication internes au réseau CADTM et les travaux menés lors des activités organisées par le réseau CADTM et ses collaborateurs, avec la participation du CADTM Belgique (voir l'OS 2). Pour élaborer le présent programme, le CADTM Belgique s'est logiquement aligné sur les activités planifiées par ses partenaires Sud pour réaliser l'OS 2. Afin de renforcer l'efficacité de notre éducation au développement, nous développons également des stratégies qui tiennent compte des spécificités et caractéristiques de nos groupes-cibles (prix réduit pour l'achat de nos livres et l'inscription à nos activités pour les personnes précaires, développement d'outils pédagogiques, utilisation des nouveaux médias comme twitter, facebook, rappel des différents engagements politiques en faveur des droits humains comme les OMD, les Pactes de 1966 sur les droits humains et en faveur de l'audit et de l'annulation de la dette des PED comme l'Accord de gouvernement de 2011, la résolution du Sénat belge du 29 mars 2007, l'Accord de mai 2009 conclu avec l'Ancien Ministre de la coopération au développement qui prévoyait l'annulation de la dette des PMA, etc). L'objectif est de favoriser l'implication de nos différents groupes-cibles dans le changement social en les incitant à se mobiliser pour l'audit et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord. A cette fin, nous leur proposons d'intégrer nos groupes locaux et thématiques et/ou les collectifs locaux d'audits citoyens de la dette en Belgique et de participer à nos séminaires résidentiels de formation sur l'audit et la dette illégitime.

En effet, depuis le début de la crise il y a environ 5 ans, force est de constater que la dette n'est plus exclusivement une thématique réservée aux seuls pays du Sud. Le CADTM Belgique s'était montré à l'époque très réactif en soulignant les liens entre la dette du Sud et la dette du Nord et en proposant des outils communs au Sud et au Nord pour sortir du piège de la dette. Ces outils, que nous développerons ces 3 prochaines années, sont l'audit de la dette et l'utilisation du concept de la dette illégitime. Ils sont logiquement au cœur du présent programme.

Soulignons que le CADTM Belgique est la seule ONG belge à travailler prioritairement sur le mécanisme de la dette du Sud et à faire le parallèle avec la situation d'endettement en Europe et en Belgique en particulier (via notre participation au Collectif d'audit citoyen de la dette en Belgique lancé en 2013). Le

16 Lire notamment ces deux textes datés de mai 2013 sur la conjoncture sur la dette au niveau régional et international <http://cadtm.org/Quelques-elements-sur-la-situation> ; <http://cadtm.org/La-situation-internationale-et-l>

CADTM Belgique a mis en évidence dans son précédent programme la transformation des dettes privées en dettes publiques en Belgique via les sauvetages bancaires à l'instar de ce qui s'est produit dans plusieurs pays du tiers-monde notamment en Amérique latine. Pour expliquer ce lien entre les sauvetages bancaires et l'augmentation de la dette publique ainsi que les similitudes entre l'austérité au Nord et l'ajustement structurel au Sud, le CADTM Belgique a lancé une campagne en 2012 aux côtés de la FGTB Wallonne, de la FGTB Bruxelles et du CEPAG intitulée « A qui profite la dette ? ». Cette campagne de sensibilisation a permis de toucher le grand public via un dessin animé diffusé très largement sur internet expliquant le mécanisme de la dette. L'objectif in fine est bien de conscientiser les citoyens résidant en Belgique sur l'impact de la dette sur les populations du Sud, via les similitudes avec les politiques d'austérité au Nord légitimées par le niveau de la dette publique. L'intégration d'un axe portant spécifiquement sur les créances de la Belgique sur les PED dans les travaux du Collectif d'audit citoyen de la dette en Belgique démontre que notre stratégie fonctionne. Au cours des 3 prochaines années, nous mettrons en exergue le rôle du FMI et de la BM, dont les politiques appliquées par les gouvernements des PED depuis la crise de la dette du tiers-monde de 1982, sont aujourd'hui reproduites en Europe.

Les objectifs à long terme du CADTM Belgique sont l'annulation de la dette publique extérieure des pays dits « en développement » (PED), l'abandon des conditionnalités imposées par les créanciers internationaux et la mise en place d'alternatives non génératrices d'endettement pour permettre un développement endogène et partiellement autocentré de ces pays, respectueux des droits humains fondamentaux (droits économiques, sociaux et culturels comme les droits à l'éducation, à l'alimentation, à l'eau, à la santé mais aussi les droits civils et politiques) et de la nature. Pour y parvenir, nous travaillons étroitement avec nos partenaires Sud et nos collaborateurs aux niveaux belge (OS 1 et OS 3), européen et international (OS 2 et OS3) comme les réseaux travaillant sur la dette et les IFI et ceux travaillant sur l'aide publique au développement. Nous touchons ces derniers via notre participation active au CNCD (cette coupole étant membre de plusieurs réseaux européens comme CONCORD). Comme écrit plus haut, nous faisons le lien entre la dette et d'autres thématiques ; l'objectif étant de renforcer notre action d'éducation au développement en Belgique (via nos collaborations avec le Réseau Financement Alternatif, Réseau Justice fiscale, Réseau sur les ressources naturelles, Altersummit Belgium, Collectif d'audit citoyen de la dette, Vie féminine, les syndicats, etc.) et faire que nos revendications soient portées également sur la scène internationale par le mouvement altermondialiste ; d'où nos nombreuses collaborations avec les réseaux internationaux comme la MMF, Via Campesina, ATTAC mais aussi les organisations citoyennes de base issues du mouvement des « Indignés », etc. L'objectif est de faire pression sur les décideurs politiques belges, européens et internationaux, via une mobilisation citoyenne de grande ampleur combinée à des interpellations politiques directes (OS 3).

La mobilisation des citoyens dans notre domaine d'intervention peut être influencée positivement ou négativement par l'évolution de toute une série de facteurs soit externes tel un changement radical de conjoncture, soit plus en lien avec notre organisation interne. Voir au sein de chaque OS notre analyse des risques et les mesures qui sont ou seraient prises si ces événements venaient à se produire. A noter que nous avons pris en compte les risques passés survenus sous l'ancien programme pour faire cette analyse des risques (comme le renouvellement insuffisant de bénévoles, la diminution de la rubrique « carte blanche » dans les grands quotidiens belges, le refus des autorités d'octroyer des visa à nos partenaires).

2. Objectif spécifique 1

2.1. Fiche descriptive de l'objectif

Titre en français:	Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord
Titre en néerlandais:	De Franstalige burgers die in België wonen en die ingelicht worden over de activiteiten van het CADTM België (het Comité voor de opheffing van de DerdeWereldschuld) pleiten voor een audit van de schuld en voor het annuleren van de illegitieme schuld, zowel in het Zuiden als in het Noorden.
Objectif spécifique:	Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord en : <ul style="list-style-type: none">o participant aux stages de formation résidentiels organisés par le CADTM Belgique sur l'audit et la dette illégitimeo intégrant comme bénévoles les groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique et les collectifs locaux d'audit de la dette belge.
Région/province:	Wallonie/Bruxelles, en coordination avec les acteurs flamands comme 11.11.11
Groupe-cible:	Les citoyens francophones résidant en Belgique qui sont informés des activités du CADTM Belgique (via le bulletin Belgique du CADTM) : 5702 abonnés au bulletin au 1er mars 2013. Les publics-relais en Belgique : organisations associatives et syndicales belges francophones, les participants aux cycles de formation CTB, les grands médias francophones
Nombre bénéficiaires :	4 millions de citoyens belges francophones & les citoyens des PED qui bénéficient de politiques d'annulations de dettes illégitimes sans conditionnalités
Secteur principal	60 010 Action se rapportant à la dette
Sous-secteurs	60 020 Annulation de la dette 15 150 Participation démocratique et société civile
Autres organisations impliquées pour lesquelles il existe un accord de collaboration :	Aucune
Autres financements prévus pour cet objectif spécifique (sources de financement et montant):	-
Montant de l'objectif spécifique (total) :	414.005,00
Montant du subside :	331.204,00

2.2. Description du programme

2.2.1. Description de l'OS 1, des résultats et des types d'activités prévues

L'OS 1 repose sur 3 résultats.

Résultat 1: Un nombre plus important de citoyens francophones résidant en Belgique est sensibilisé sur l'audit de la dette et la notion de dette illégitime

Pour atteindre ce résultat 1, le CADTM Belgique fera en sorte que le nombre de citoyens abonnés aux

bulletins électroniques d'information en français du CADTM Belgique augmente ; que le nombre de citoyens résidant en Belgique consultant le site du CADTM soit maintenu et que la diversité des supports de diffusion utilisés par le CADTM Belgique soit maintenue. Pour y parvenir, le CADTM Belgique mettra en œuvre plusieurs types d'activités axées sur la sensibilisation des citoyens :

ACTIVITÉ 1 : RECHERCHE ET ÉCRITURE D'ARTICLES ET D'OUVRAGES. Nous mènerons au cours de ces 3 prochaines années un travail de recherche et d'écriture sur nos thématiques prioritaires et transversales.

Rappelons que la recherche et l'élaboration constituent l'étape 1 de notre cercle vertueux général. La mise en évidence des liens entre la dette du Sud et du Nord constitue à la fois une de nos thématiques prioritaires dans le présent programme mais aussi notre principale stratégie pour sensibiliser et mobiliser les citoyens en Belgique sur l'audit et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord. En effet, dans un contexte de crise économique et sociale frappant de plein fouet les citoyens européens, le risque est grand que ces derniers se désintéressent des problèmes liés aux rapports Nord-Sud et se replient sur les problèmes à dimension nationale.

Nous listons à titre indicatif les ouvrages qui devraient paraître en 2014-2016 :

- un ouvrage collectif coordonné par deux bénévoles du CADTM Belgique sur la dette écologique
- un livre consacré à l'impact de la dette sur les femmes
- un livre sur les alternatives à l'austérité
- un ouvrage sur la relation entre la dette publique et les banques
- nouvelle édition du livre « Banque mondiale, le coup d'Etat permanent » (à l'occasion du 70ème anniversaire de la Banque mondiale en 2014)
- une actualisation de l'ouvrage de référence du CADTM « 65 questions/65 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale » ;
- argumentaire de type questions/réponses sur la dette illégitime

A noter que les publications du CADTM Belgique sont envoyées systématiquement aux abonnés à la revue « Les Autres Voix de la Planète » actuellement prise en charge par le CADTM Belgique. Nous veillerons à rendre ces publications accessibles à toutes et tous en pratiquant un prix différencié en fonction de la situation financière des publics et/ou en les diffusant en téléchargement libre sur notre site internet et sur les réseaux sociaux. Voir plus bas « Diffusion de ces productions par voie électronique ». Notre démarche visant à rendre accessible nos analyses au plus grand nombre se retrouve également à travers le développement d'outils pédagogiques. Voir ci-dessous.

ACTIVITÉ 2 : ÉLABORATION D'AUTRES PRODUCTIONS SUR DES SUPPORTS DIVERSIFIÉS. Nous continuerons à diffuser nos analyses sur différents supports : le papier (livres / brochures / revues / dépliants), la vidéo (incluant la production de DVD), les enregistrements audio et les diaporamas tirés de nos activités de sensibilisation et de formation, le site internet, le bulletin électronique et les réseaux sociaux. Nous utiliserons, actualiserons et améliorerons les outils pédagogiques existants sur la dette (jeu de la ficelle de la dette, ligne du temps, jeu des alternatives...) . Nous publierons une fois par an les « Chiffres de la

17 Il s'agit d'une mise à jour de l'ouvrage de référence intitulé *Banque mondiale : le coup d'État permanent* publié en français à 3 500 exemplaires en 2006 et actuellement épuisé. Cet ouvrage a fait l'objet en outre de deux éditions différentes en anglais, de trois éditions différentes en espagnol. Les éditions en portugais et en japonais sont en cours.

18 Il s'agit d'une mise à jour de l'ouvrage de référence intitulé *Banque mondiale : le coup d'État permanent* publié en français à 3 500 exemplaires en 2006 et actuellement épuisé. Cet ouvrage a fait l'objet en outre de deux éditions différentes en anglais, de trois éditions différentes en espagnol. Les éditions en portugais et en japonais sont en cours.

19 Voir la rubrique « outils pédagogiques » du site du CADTM : <http://cadtm.org/Outils-pedagogiques>

20 Ce classement a été obtenu par le logiciel de trafic ranking Alexa. Lire l'évaluation du bruit du CADTM sur la toile sur :

dette » qui est une brochure phare du CADTM Belgique.

ACTIVITÉ 3 : DIFFUSION DE CES PRODUCTIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE. Pour toucher un large public francophone en Belgique, il est nécessaire de mener des activités centrées sur la diffusion de nos analyses. C'est pourquoi le CADTM Belgique diffusera ses productions par voie électronique. Nous relayerons la majorité de nos analyses et productions sur notre site internet www.cadtm.org (accessible gratuitement), en accord avec l'éditeur de ces publications, et sur les réseaux sociaux comme Facebook.

Les principaux outils indispensables à la diffusion large de nos analyses sont les suivants :

- Bulletin électronique d'information. En mars 2013, il y avait 5702 abonnés belges. Compte tenu de sa diffusion internationale, ce bulletin se retrouve également dans l'OS 2. Nous mettons en annexe le tableau retraçant l'évolution positive du nombre total d'abonnés aux listes « Belgique », francophone, hispanophone et anglophone entre le 1er juin 2005 et le 1er mars 2013.
- Notre site internet. Selon la dernière évaluation du bruit du site internet du CADTM sur la toile, le site du CADTM est de loin le plus fréquenté parmi les sites traitant de la dette²⁰. La Belgique se situe en 3e position quant à l'origine géographique des visites (en chiffres absolus) derrière la France et l'Espagne indique l'évaluation. Cependant, lorsqu'on introduit une pondération par habitant, la Belgique (avec 11 millions d'habitants) se retrouve en 1ère place.
- Les sites tels que You Tube, Dailymotion, et les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. Nous posterons les vidéos portant sur nos thématiques prioritaires sur le site internet du CADTM mais également sur des sites très fréquentés tels que Daily Motion ou YouTube. Nous diffuserons également nos analyses et productions sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. En effet, le rapport d'évaluation du bruit du site internet du CADTM sur la toile révèle que Facebook est la première interface d'entrée au site du CADTM en terme de nombre de visites sur le site.

ACTIVITÉ 4 : DÉPLACEMENTS D'EXPERTS DU CADTM BELGIQUE POUR DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION. Nous répondrons aux invitations de nos collaborateurs en Belgique pour intervenir comme experts dans leurs activités sur la question de l'audit et de la dette illégitime afin de renforcer leurs capacités sur ces deux outils. Nous impliquerons nos partenaires du Sud comme conférenciers lorsque ces derniers seront présents en Belgique. Nous continuerons à donner la priorité aux activités à destination des personnes-relais, compte tenu de leur effet multiplicateur. Il s'agit principalement des délégués syndicaux et associatifs, des étudiants des écoles supérieures. A noter que la co-organisation de conférences-débats avec les syndicats et les associations possédant des moyens de communication au sens large (revues, sites, newsletter..) facilite la diffusion de nos analyses et la promotion de nos activités par ces collaborateurs. Ce qui contribue à atteindre le résultat 3 de l'OS 1. Voir plus bas.

Résultat 2 : Les citoyens francophones résidant en Belgique ont accès à des stages de formation sur l'audit de la dette et le concept de dette illégitime

Le CADTM Belgique vise un objectif qui va au-delà de la sensibilisation des citoyens. C'est pourquoi nous organiserons au cours de ces 3 prochaines années des stages de formation sur l'audit et la dette illégitime et prendrons part à des formations organisées par nos collaborateurs en tant qu'experts. Le but étant de former le plus grand nombre de citoyens sur l'audit et la dette illégitime afin qu'ils puissent influencer les prises de décisions politiques, conformément à notre stratégie telle que représentée dans le cercle vertueux du CADTM. Le CADTM Belgique mettra en œuvre 2 types d'activités axées sur la formation des citoyens :

ACTIVITÉS 1 ET 2 : ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CADTM EUROPE EN 2015 ET DE 2 WEEK-ENDS RÉSIDENTIELS DE FORMATION EN 2014 ET 2016 SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET LA DETTE ILLÉGITIME. En 2015, nous prévoyons d'organiser en Belgique la 4ème

Université d'été du CADTM Europe en alternance avec les Rencontres d'été du CADTM Belgique qui se tiendront en 2014 et 2016. L'évaluation portant sur la deuxième Université d'été du CADTM Europe de juillet 2011 et les Rencontres d'été de 2012 soulignait que ces stages de formation ont permis à la fois « de toucher un nouveau public et donc d'accroître la portée du CADTM (...); de former des cadres d'organisations associatives et syndicales puisque ces derniers représentaient 65% des sondés pour l'Université d'été de 2011 et 71% pour les Rencontres d'été de 2012 et d'augmenter le nombre de bénévoles ». Ces séminaires de formation ont donc un important effet multiplicateur comme l'a souligné l'évaluation.

ACTIVITÉ 3: DÉPLACEMENTS D'EXPERTS DU CADTM BELGIQUE POUR DES FORMATIONS SUR L'AUDIT ET LA DETTE ILLÉGITIME. Rappelons que nous participons depuis 2011 à un programme de formation sur l'audit avec la FGTB Wallonne. Nous continuerons ce partenariat au cours du prochain programme. Par ailleurs, nous continuerons à participer à des stages de formations à destination d'autres personnes-relais comme les délégués syndicaux de la CSC, les participants aux cycles de formations organisés par la CTB, ITECO, Annoncer la couleur, le CNC, etc. Nous interviendrons également comme experts sur la dette dans les différents collectifs locaux d'audit de la dette belge lancés en 2013. Rappelons qu'un des axes principaux de ce travail d'audit est identifier les créances détenues par la Belgique sur les pays en voie de développement et d'estimer la part illégitime de celles-ci (cf partie générale).

Résultat 3 : Les grands médias francophones en Belgique ainsi que la presse associative et la presse syndicale belges francophones diffusent les analyses et les activités auxquelles prend part le CADTM

Pour y parvenir, le CADTM Belgique mettra en œuvre deux activités axées spécifiquement sur les grands médias francophones compte tenu de leur effet multiplicateur. Nous utiliserons, en effet, ces grands médias comme public-relais pour toucher un maximum de citoyens francophones résidant en Belgique. Ces deux activités sont :

- Activité 1 : Rédaction d'articles d'opinion pour les grands journaux francophones publiés en Belgique (*Le Soir, La Libre, Le Vif, Le Monde*, etc.) suivie de contacts téléphoniques avec les journalistes
- Activité 2 : Rédaction et envoi de communiqués de presse suivis de contacts téléphoniques avec les journalistes

Nos publics-cibles prioritaires demeureront ici les deux grands quotidiens belges francophones, *Le Soir* et *La Libre Belgique*. Ce choix est dû au fait qu'à eux deux ils couvrent un large pan du lectorat belge, mais aussi qu'en tant que quotidiens généralistes, ils couvrent de nombreux sujets et ont une capacité de publication élevée. De plus, ils disposent encore à ce jour d'une rubrique où sont publiés des articles de personnes extérieures au journal. En dehors des deux grands quotidiens, nous contacterons de manière régulière les journalistes des rédactions belges de la presse écrite (comme *L'Écho, Le Vif, Marianne*) mais également audio-visuelle (RTBF, Bel RTL, TV5, etc.) afin qu'ils relaient nos positions exposées notamment dans nos communiqués de presse. Nous chercherons également à développer nos contacts avec les journalistes des agences de presse européennes basées en Belgique (Belga, AFP, Reuters...), mais aussi avec les journalistes des grands titres de presse français (*Le Monde, Libération, ...*). Ce travail de maintien et de création de contacts avec la presse, ainsi que celui d'envoi des communiqués de presse et des publications, de veille journalistique ainsi que de mise à jour du fichier presse incombe à un membre de l'équipe comme l'une de ses tâches prioritaires, avec la communication externe du CADTM. Ces activités spécifiques en direction de la grande presse ont eu un impact positif au cours de l'ancien programme comme le souligne la dernière évaluation de l'impact du CADTM dans la presse imprimée portant spécifiquement sur notre écho en

21 http://cadtm.org/IMG/pdf/Evaluation_Universite_d_ete_2011_et_Rencontres_d_ete_2012.pdf

Belgique²². Nous maintiendrons également un contact étroit avec de nombreuses organisations associatives et syndicales afin qu'elles relaient nos analyses et promeuvent nos activités de sensibilisation et de formation dans leurs revues respectives. Pour y parvenir, le CADTM Belgique collaborera avec ces organisations dans le cadre de ses activités de sensibilisation (Résultat 1) et de formation (résultat 2).

2.2.2. Présentation des collaborateurs, partenaires, des groupes-cibles et des bénéficiaires

	PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	GROUPE-CIBLES	BÉNÉFICIAIRES
RESULTAT 1	<p>Délégué-e-s du réseau CADTM présents en Belgique (pour intervenir comme experts) dans les activités de sensibilisation (co-)organisées par le CADTM Belgique et ses collaborateurs : partenaires</p> <p>Organisations associatives et syndicales (co-)organisant des activités de sensibilisation sur la dette avec le concours du CADTM en Belgique (comme expert sur l'audit et la dette illégitime et/ou comme co-organisateur de l'activité) : collaborateurs</p> <p>Délégués d'organisations associatives et syndicales intervenant comme conférenciers dans les activités de sensibilisation sur la dette co-organisées par le CADTM Belgique : collaborateurs</p> <p>Professeurs enseignement supérieur : collaborateurs</p>	<p>5702 citoyens résidant en Belgique abonnés au bulletin d'information francophone du CADTM (chiffre au 1er mars 2013) incluant les bénévoles membres des groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique)</p> <p>Citoyens francophones résidant en Belgique qui reçoivent la newsletter des organisations collaborant avec le CADTM</p> <p>Délégués syndicaux et associatifs</p> <p>Etudiants du niveau supérieur</p>	4 millions de citoyens belges francophones + les citoyens des PED qui bénéficient de politiques d'annulations de dettes illégitimes sans conditionnalités
RESULTAT 2	<p>Délégué-e-s du réseau CADTM présents en Belgique (pour intervenir comme experts) dans les activités de formation (co-)organisées par le CADTM Belgique et ses collaborateurs : partenaires</p> <p>Organisations associatives et syndicales (co-)organisant des activités de formation sur la dette avec le concours du CADTM Belgique (expert sur l'audit et la dette illégitime et/ou co-organisateur de l'activité) : collaborateurs</p> <p>Délégués d'organisations associatives et syndicales intervenant comme conférenciers dans les activités de formation sur la dette co-organisées par le CADTM Belgique collaborateurs</p> <p>CTB : collaborateurs</p>	<p>5702 citoyens résidant en Belgique abonnés au bulletin d'information francophone du CADTM au 1er mars 2013 (incluant les bénévoles membres des groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique)</p> <p>Citoyens francophones résidant en Belgique qui reçoivent la newsletter des organisations collaborant avec le CADTM Belgique</p> <p>Délégués syndicaux FGFB, CSC</p> <p>Les participants aux cycles de formations organisés par la CTB, ITECO, Annoncer la couleur, le CNC-11.11.11, etc.</p>	
RESULTAT 3	<p>Les journalistes en charge des rubriques consacrées aux tribunes d'opinion, des questions économiques et des relations internationales dans les grands médias francophones publiés en Belgique (Le Soir, la Libre, Le Vif, Le Monde, L'Echo, Belga, RTBF, Bel RTL, TV5, etc.)</p> <p>Les organisations associatives et syndicales belges francophones avec qui nous co-organisons des activités de sensibilisation et de formation.</p>	<p>Les grands médias francophones publiés en Belgique (Le Soir, la Libre, Le Vif, Le Monde, L'Echo, Belga, RTBF, Bel RTL, TV5 etc.)</p> <p>La presse associative et la presse syndicale belges francophones possédant des moyens de communication (revues, sites, newsletter...)</p>	

²²<http://cadtm.org/Evaluation-de-l-impact-presse-du>

2.2.3. Prise en compte des thèmes transversaux « genre » et « environnement »

- Voir dans la partie générale

2.2.4. Explication du budget

Afin d'atteindre les résultats de l'objectif 1, le temps de travail à consacrer à la recherche et à l'écriture, à l'organisation de formations et à la communication des écrits est important et représente plus de 65 % du budget. La répartition du temps de travail (en mois) entre les différents résultats se fait comme suit :

	A1		A2		A3	
R1	18,5	30%	19,5	30%	19,5	30%
a1	13		14		14	
a2	1		1		1	
a3	2		2		2	
a4	2,5		2,5		2,5	
R2	4,25	7%	5,75	9%	4,25	6%
a1	0		3,25		0	
a2	1,75		0		1,75	
a3	2,5		2,5		2,5	
R3	1,5	2%	1,5	2%	1,5	2%
a1	1		1		1	
a2	0,5		0,5		0,5	
Total	24,25	39%	26,75	42%	25,25	38%

Les frais de fonctionnement sont principalement destinés à couvrir les frais de publication des ouvrages et de la revue (AVP) ainsi que les frais de rémunération des auteurs et des traducteurs. Des frais sont également prévus pour l'organisation des différentes formations dont l'Université d'été du CADTM en 2015.

2.3. Cadre logique

	BASELINE	AN 1	AN 2	AN 3	SOURCES DE VÉRIFICATION
Objectif spécifique 1	Les citoyens francophones résidant en Belgique informés des activités du CADTM Belgique se mobilisent en faveur de l'audit de la dette et de l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord				
RÉSULTAT 1 : UN NOMBRE PLUS IMPORTANT DE CITOYENS FRANCOPHONES RÉSIDANT EN BELGIQUE EST SENSIBILISÉ SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET À LA NOTION DE DETTE ILLÉGITIME					
<p>Hypothèses : La crise économique et sociale ne s'aggrave pas de manière radicale et ne s'accompagne pas d'une montée de la xénophobie de nature à entraîner un désintérêt total des citoyens à l'égard des relations Nord/Sud. Il existe un renouvellement suffisant de bénévoles au sein des groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique</p>					
Nombre de citoyens qui reçoivent les bulletins électroniques d'information en français du CADTM Belgique	5702 abonnés au 1er mars 2013	6152	6602	7052	Liste d'abonnés belges aux bulletins électroniques d'information
Nombre de citoyens résidant en Belgique consultant le site du CADTM	32 215 pour l'année 2012	32 215	32 215	32 215	Interface du site CADTM
Diversité de supports de diffusion utilisés par le CADTM Belgique: papier (livres, brochures, revue, dépliant), bulletin électronique, diaporama, vidéo, audio, site internet, réseaux sociaux	7 supports en 2012	7 supports	7 supports	7 supports	Site du CADTM
RÉSULTAT 2 : LES CITOYENS FRANCOPHONES RÉSIDANT EN BELGIQUE ONT ACCÈS À DES STAGES DE FORMATION SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET LE CONCEPT DE DETTE ILLÉGITIME					
<p>Hypothèses : La crise économique et sociale ne s'aggrave pas de manière radicale et ne s'accompagne pas d'une montée de la xénophobie de nature à entraîner un désintérêt total des citoyens à l'égard des relations Nord/Sud. Il existe un renouvellement suffisant de bénévoles au sein des groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique</p>					
Nombre de stages résidentiels de formation sur l'audit et la dette illégitime organisés par le CADTM Belgique en Belgique	1 en 2012	1	1	1	Tableaux de bord Listing des inscriptions
Nombre de formations organisées en Belgique par les collaborateurs du CADTM Belgique avec sa participation comme expert sur l'audit et la dette illégitime	21 en 2012	21	21	21	Tableaux de bord
Pratique de tarifs différenciés en fonction de la situation socio-professionnelle et économique des citoyens	Ok en 2012	Ok	ok	ok	Listing des inscriptions
RÉSULTAT 3 : LES GRAND MÉDIAS FRANCOPHONES EN BELGIQUE AINSI QUE LA PRESSE ASSOCIATIVE ET LA PRESSE SYNDICALE BELGES FRANCOPHONES DIFFUSENT LES ANALYSES ET LES ACTIVITÉS AUXQUELLES PREND PART LE CADTM					

Hypothèse : L'espace dédié aux tribunes d'opinion dans la presse écrite n'est pas réduit de manière significative par la direction de ces journaux

Nombre d'analyses du CADTM relayées par les grands médias francophones en Belgique (Le Soir, La Libre, Le Vif, Le Monde, L'Echo, Metro, Belga, RTBF, Bel RTL, TV5, etc.)	16 en 2012	16	16	16	Tableaux de bord Moteur de recherche des grands journaux belges
Maintien du nombre d'activités relayées par la presse associative et syndicale belge francophone	10 en 2012	10	10	10	Tableau de bord
Conditions préalables	<p>Le site internet du CADTM fonctionne normalement Les organisations associatives qui font appel à notre expertise continuent d'exister La rubrique réservée aux tribunes d'opinion dans <i>Le Soir</i> et <i>la Libre Belgique</i> n'est pas supprimée Les analyses altermondialistes ne sont pas censurées (par exemple, du fait d'un changement dans la direction de ces grands quotidiens) Les médias publics (RTBF) continuent d'exister Nos bailleurs de fonds ne procèdent pas à des coupes budgétaires drastiques</p>				

2.4. Budget des coûts opérationnels (Tableau 3)

Budget		OBJECTIF SPECIFIQUE 1			
		A1	A2	A3	TOTAL
1.	Investissements	700	1.400	700	2.800
1.1	Immobilier	0	0	0	0
1.2	Mobilier	700	1.400	700	2.800
2.	Fonctionnement	41.110	54.360	41.110	136.580
2.1	Honoraires + droit d'auteur	11.500	11.500	11.500	34.500
2.2	Per Diem	0	2.500	0	2.500
2.3	Frais de transport belge	1.750	1.500	1.750	5.000
2.4	Frais de transport étranger	0	3.000	0	3.000
2.5	Frais d'hébergement	2.500	6.000	2.500	11.000
2.6	Frais de mission étranger	0	0	0	0
2.7	Frais de visa	0	0	0	0
2.8	Publication	17.710	17.710	17.710	53.130
2.9	Frais d'envoi	5.900	5.900	5.900	17.700
2.10	Site internet	0	0	0	0
2.11	Documentation	1.250	1.250	1.250	3.750
2.12	Achat didactique divers	0	0	0	0
2.13	Frais de publication étrangère	0	0	0	0
2.14	Frais organisations activités	500	5.000	500	6.000
2.15	Frais de coorganisation	0	0	0	0
3.	Personnel	84.269	96.300	94.056	274.625
TOTAL		126.079	152.060	135.866	414.005
Résultat 1		101.598	107.510	109.948	319.055
Résultat 2		19.019	38.900	20.081	78.000
Résultat 3		5.463	5.650	5.838	16.950

2.5. Description des moyens

Poste budgétaire	Description succincte des moyens
1. Investissements	3 ordinateurs portables et un rétroprojecteur
2. Fonctionnement	
2.1 Honoraires- Droit d'auteurs	Honoraires de traduction et droits d'auteurs pour les auteurs des ouvrages
2.2 Per Diem	Per Diem octroyé dans le cadre de l'Université d'été
2.3 Frais de transport en Belgique	Frais de train et de voiture pour les activités de sensibilisation et de formation
2.4 Frais de transport à l'étranger	Billets d'avion pour les intervenants à l'Université d'été
2.5 Frais d'hébergement	Hébergement pour les participants à l'Université d'été et les WE résidentiels de formation
2.8 Publication	Deux publications, une brochure, 4 AVP et 2 DVD par an
2.9 Frais d'envoi	Frais d'envoi de l'AVP et des ouvrages
2.11 Documentation	Livres, journaux et revues
2.14 Frais d'organisation activités	Frais de l'université d'été et des WE résidentiels de formation
3. Personnel	En moyenne, un peu plus de 2 ETP (voir tableau ci-dessus)

2.6. Analyse des risques

ESTIMATION DU RISQUE					GESTION DU RISQUE			SUIVI DU RISQUE	
Source et nature du risque	Probabilité	Effets	Niveau du risque	Résultats affectés	Traitement	Responsable	Timing	Responsable	Timing
<p>Risque 2 Renouvellement insuffisant des bénévoles</p>	2	4	2	1	<p>Renforcer notre mécanisme permanent de formation qui nous permet de former de nouveaux bénévoles Profiter des stages résidentiels de formation pour tenir des réunions de groupes locaux et thématiques du CADTM Belgique en invitant tous les participants à nous rejoindre Renforcement de notre participation dans les collectifs locaux d'audit citoyen de la dette en Belgique</p>	Responsable du département mobilisation	Perte significative de bénévoles ne permettant plus de mener à bien des activités	Responsable du département mobilisation	Sur les 3 ans avec une évaluation annuelle en GNC de la situation et de notre stratégie
<p>Risque 3 Réduction significative de l'espace dédié aux tribunes d'opinion dans la presse écrite</p>	3	3	2	3	<p>On renforce notre travail en direction des médias alternatifs et des réseaux sociaux</p>	Chargé de communication	Bilan semestriel de notre impact dans la grande presse écrite	Chargé de communication	Sur les 3 ans avec une évaluation annuelle en GNC de la situation et de notre stratégie

3. Objectif spécifique 2

3.1. Fiche descriptive de l'objectif

Titre en français:	Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, avance l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord comme revendications prioritaires
Titre en néerlandais	De beweging van andersglobalisten op het Europese en internationale niveau beschouwt de audit van de schuld en het annuleren van de illegitieme schuld in het Zuiden en in het Noorden als prioritaire eisen.
Objectif spécifique	Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, avance l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord comme revendications prioritaires en: inscrivant l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord dans le Top 10 des revendications qui figurent dans les déclarations des rencontres stratégiques du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international faisant une Déclaration spécifique sur la dette mentionnant l'audit de la dette et la dette illégitime, lors d'une grande rencontre altermondialiste organisée au niveau international
Région/province	Wallonie-Bruxelles, Afrique, Amérique latine et Asie du Sud
Groupe-cible	Les partenaires Sud du réseau CADTM 4 autres réseaux internationaux travaillant sur la dette et les IFI (Jubilé Sud, EURODAD, AFRODAD, LATINDADD) + Jubilé USA 12 organisations membres du réseau ICAN Les mouvements sociaux européens et internationaux qui collaborent régulièrement avec le réseau CADTM (comme MMF, ATTAC, Via Campesina) Les acteurs du mouvement altermondialiste qui participent au processus FSM au sens large incluant le processus « Altersummit ²³ » Les organisations citoyennes de base issues des Mouvements « indignés » La presse alternative
Nombre bénéficiaires	Le mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international & les citoyens des PED qui bénéficient de politiques d'annulations de dettes illégitimes sans conditionnalités
Secteur principal	60 010 Action se rapportant à la dette
Sous-secteurs	60 020 Annulation de la dette 15 150 Participation démocratique et société civile
Autres organisations impliquées pour lesquelles il existe un accord de collaboration	Aucune
Autres financements prévus pour cet objectif spécifique	Aucune
Montant de l'objectif spécifique (total) :	585.697,50
Montant du subside :	468.558,00

²³ 189 organisations sont membres du processus « Alter summit »

3.2. Description du programme

3.2.1. Description de l'OS 2, des résultats et des types d'activités prévues

L'OS 2 s'articule autour de 3 résultats.

Résultat 1 : L'expertise, les capacités matérielles et la coordination du réseau CADTM sont renforcées

Comme indiqué dans la partie générale, le renforcement du réseau CADTM (qui est à la fois un public-cible privilégié et un relais pour atteindre le mouvement altermondialiste dans le cadre de l'OS 2) restera une priorité pour le CADTM Belgique conformément à son cercle vertueux et à son cadre stratégique.

ACTIVITÉ 1 : ASSURER AVEC ATTAC-CADTM MAROC LE FONCTIONNEMENT DU SI PARTAGÉ. La réussite du SI partagé constitue un grand défi pour le CADTM Belgique et pour le réseau dans son ensemble car il constitue une étape importante vers l'autonomisation des partenaires Sud. Pour le réussir, le CADTM Belgique veillera à l'application de la motion sur le SI partagé adoptée lors de la dernière Assemblée mondiale du réseau en 2013 au Maroc et apportera sur les 3 prochaines années une aide à ATTAC-CADTM Maroc pour la maintenance du site internet en arabe, la traduction vers l'arabe d'articles du CADTM pertinents pour la région, la formation des membres d'ATTAC-CADTM Maroc sur la dette et les IFI ainsi que sur les tâches relevant de la responsabilité du secrétariat international.

ACTIVITÉ 2 : PARTICIPER COMME DÉLÉGUÉS DU CADTM BELGIQUE AUX SÉMINAIRES SUR LA DETTE ET LES IFI ORGANISÉS PAR LES STRUCTURES CONTINENTALES DU RÉSEAU (CADTM AFRIQUE, CADTM AYNNA ET CADTM ASIE) AU SUD. Le renforcement de l'expertise des partenaires du réseau Sud sur l'audit et la dette illégitime passe nécessairement par le déplacement de délégués du CADTM Belgique aux séminaires sur la dette et les IFI organisés par les structures continentales du réseau (CADTM Afrique, CADTM AYNNA et CADTM Asie) au Sud. Ces interventions du CADTM Belgique pour soutenir son réseau permettent de renforcer ses activités d'éducation au développement en Belgique en améliorant sa compréhension des réalités du Sud et en alimentant ses analyses sur ses thématiques prioritaires et transversales.

ACTIVITÉ 3 : AIDER À LA RÉDACTION ET LA RELECTURE D'ANALYSES DU RÉSEAU SUD. Le renforcement de l'expertise de ses partenaires passe également par une aide du CADTM Belgique à la rédaction et la relecture d'analyses du réseau Sud. Nous poursuivons notamment notre effort pour augmenter la visibilité des femmes du réseau CADTM. Les séminaires cités ci-dessus sont des moments privilégiés pour fournir cette aide qui devrait permettre d'augmenter le nombre d'analyses rédigées par le réseau Sud.

ACTIVITÉ 4 : SOUTENIR L'ÉLABORATION, L'IMPRESSION, L'ÉDITION ET LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS DU RÉSEAU SUD. Le CADTM Belgique pendra notamment en charge les frais de traduction des publications de ses partenaires Sud, notamment ceux qui sont liés au prochain ouvrage sur les audits de la dette afin d'en faciliter la diffusion. Rappelons que le CADTM AYNNA en étroite collaboration avec le CADTM Belgique et le Centre Europe Tiers Monde (CETIM) de Genève est en train d'élaborer un ouvrage en espagnol sur la méthodologie des audits de la dette coordonné par Maria Lucia Fattorelli, membre de l'Audit citoyen du Brésil (membre du réseau CADTM). Nous prévoyons au cours des 3 prochaines années sa traduction vers le français, l'anglais et éventuellement l'arabe et le portugais ainsi qu'un ajout sur la situation d'endettement en Afrique (à rédiger par les partenaires du CADTM Afrique). Cet ouvrage sera un outil de formation à destination de nos collaborateurs et partenaires sur tous les continents.

ACTIVITÉ 5 : ASSURER LA PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉS DU RÉSEAU CADTM AU CYCLE DE FORMATION INTERNATIONALE NORD/SUD ORGANISÉ PAR L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION D'AMSTERDAM (IIRE). Le CADTM Belgique intervient

comme conférencier dans ce cycle de formation qui dure trois semaines et auquel participent des partenaires et des collaborateurs du réseau CADTM. Nous faciliterons la participation de plusieurs membres de notre réseau en veillant à la parité homme-femme et à la représentation géographique.

ACTIVITÉ 6 : FACILITER LA COMMUNICATION INTERNE DU RÉSEAU INTERNATIONAL PAR LA GESTION DES OUTILS DE COMMUNICATION ET LA COORDINATION ENTRE LES RÉSEAUX CONTINENTAUX DU CADTM PAR LA CO-ORGANISATION ANNUELLE DES CONSEILS INTERNATIONAUX DU RÉSEAU CADTM. Les 4 outils de communication internes au réseau sont mailing list, bulletin interne, skype et téléphone. A côté de cette communication « virtuelle », le Conseil International du réseau CADTM (créé lors de la dernière Assemblée mondiale du réseau au Maroc en 2013 - voir la partie générale) se réunira une fois par an pendant les 3 prochaines années au Maroc ou en Belgique. Le CADTM Belgique et ATTAC-CADTM Maroc prendront en charge l'organisation de ces CI annuels en veillant à ce que la parité homme-femme soit respectée dans le choix des délégués par continents conformément à la Charte de fonctionnement du réseau et à la motion portant création de ce CI. Soucieux de notre empreinte écologique, des coûts financiers et de notre temps de travail, nous combinerons ces réunions du CI du CADTM International avec une autre activité du réseau prévue dans le cadre de ce Résultat 1.

ACTIVITÉ 7 : ORGANISER L'ASSEMBLÉE MONDIALE DU RÉSEAU CADTM EN 2016. Lors de la dernière Assemblée mondiale du réseau, nous avons décidé d'amender la Charte de fonctionnement en fixant tous les 3 ans une AMR (au lieu de 2 ans). Conformément à la motion sur le SI partagé, le CADTM Belgique aura comme tâche d'organiser cette AMR. Toutefois le contenu de cette AMR sera préparé collectivement par les délégués du réseau réunis lors des Conseils Internationaux du CADTM.

Résultat 2 : Les responsables des organisations, collaborant avec le réseau CADTM aux niveaux européen et international, participent à des séminaires de formation sur l'audit de la dette et la notion de dette illégitime

Pour atteindre ce résultat, nous organiserons, en étroite collaboration avec nos partenaires et nos collaborateurs européens et internationaux, des séminaires de formation en direction de responsables d'organisations collaborant avec le réseau CADTM. Ces responsables, grâce aux formations qu'ils auront suivies, prendront ainsi en compte nos analyses sur l'audit et la dette illégitime dans leur travail et les relayeront au sein du mouvement altermondialiste. Ces séminaires visent donc un effet multiplicateur. Plus précisément, nous mettrons en œuvre 3 types d'activités :

ACTIVITÉ 1 : CO-ORGANISATION UNE FOIS PAR AN EN EUROPE DES SÉMINAIRES DE FORMATION SUR L'AUDIT ET LA DETTE ILLÉGITIME. Nous ferons le lien entre la dette en Europe et la dette au Sud. L'objectif est d'échanger sur les analyses de la dette du Sud et de la dette en Europe et de renforcer nos argumentaires sur le concept de dette illégitime, etc. Le CADTM Belgique prendra en charge les frais liés à l'organisation de ces séminaires et à la venue des intervenants. Nous tâcherons d'organiser cette activité avant ou à la suite d'une autre activité (voir OS1 ou OS3) afin de limiter les coûts de transport.

ACTIVITÉ 2 : CO-ORGANISATION ET PARTICIPATION AUX DIALOGUES SUD/NORD. Ces séminaires internationaux de formation sur la dette, qui se déroulent sur plusieurs jours une fois par an, constituent également des moments importants où se tiennent des réunions stratégiques entre représentants des différentes organisations travaillant sur la dette au niveau mondial (notamment des réseaux Jubilé Sud, Eurodad, Jubilé USA, Latindadd, Afrodad...) afin de planifier leur campagnes communes, leur dates de mobilisation communes (par exemple la Semaine mondiale d'action sur la dette et les IFI). Le CADTM Belgique prendra en charge certains déplacements de responsables collaborant avec lui ainsi que certains frais liés à l'organisation de ces Dialogues Sud/Nord.

ACTIVITÉ 3 : FACILITER LA PARTICIPATION DES RESPONSABLES D'ORGANISATIONS COLLABORANT AVEC LE CADTM AUX SÉMINAIRES SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET LA DETTE ILLÉGITIME EN EUROPE ET AU SUD ORGANISÉS PAR LE RÉSEAU CADTM. Nous prendrons en charge quelques déplacements de certains responsables d'organisations avec qui le CADTM collabore afin d'assurer leur présence à ces activités citées plus haut ;

Résultat 3 : Le mouvement altermondialiste européen et international a accès à l'argumentaire développé par le réseau CADTM sur l'audit de la dette et la notion de dette illégitime

Les structures du mouvement altermondialiste européen et international ont changé et seront encore amenées à évoluer. Il est réducteur aujourd'hui de dire que l'expression de ce mouvement se limite à la tenue de forums sociaux. Durant les trois dernières années, de nouveaux espaces ont été créés comme l'Alter Summit et le réseau ICAN. Le mouvement altermondialiste a aujourd'hui différents visages et comprend de nouveaux acteurs. Pour le CADTM, il comprend aussi les organisations citoyennes de base issues notamment du mouvement des indignés. Peu importe le visage que ce mouvement prendra, le CADTM s'adaptera et garde comme objectif principal que les acteurs principaux du mouvement altermondialiste avancent dans leurs revendications l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime.

ACTIVITÉ 1 : LE CADTM PARTICIPERA AUX RENCONTRES STRATÉGIQUES DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL ET FACILITERA LA PARTICIPATION DE SES PARTENAIRES²⁴ que ce soit dans le cadre du processus FSM ou dans le cadre du mouvement des indignés, de sommets alternatifs à des rencontres officielles de chefs d'État, etc. Des représentants du réseau CADTM feront le déplacement pour participer activement à ces événements. Les représentants du réseau dans la région seront prioritaires afin de limiter les coûts de déplacement. A ces occasions, le CADTM organisera des ateliers sur ses thématiques et interviendra au maximum pour diffuser ses analyses et revendications. Nous privilégierons la co-organisation de ces ateliers avec nos collaborateurs afin de renforcer les synergies. Nous profiterons de ces déplacements pour organiser des réunions stratégiques avec nos partenaires et nos collaborateurs. Ces déplacements renforcent les capacités d'expertise du réseau, ce qui a un impact positif sur notre travail d'éducation au développement.

ACTIVITÉ 2 : PARTICIPATION AUX RENCONTRES STRATÉGIQUES DES RÉSEAUX TRAVAILLANT SUR LA DETTE AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL. Nous participerons activement (contributions orales et écrites aux débats, interventions, diffusion des supports écrits) aux activités du réseau ICAN, des réseaux internationaux travaillant sur la dette (Jubilé Sud, Eurodad, Latindad, Jubilé USA...) ainsi qu'aux rencontres organisées par des plateformes nationales d'audit de la dette.

ACTIVITÉ 3 : INTERVENTION PONCTUELLE COMME EXPERT SUR L'AUDIT ET LA DETTE ILLÉGITIME DANS LES FORMATIONS ET CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR SES COLLABORATEURS À L'ÉTRANGER (Marche Mondiale des femmes, Via Campesina, ATTAC...). Ces rencontres sont des lieux stratégiques pour diffuser notre argumentaire. Le CADTM Belgique continuera à jouer un rôle central dans la coordination de son réseau en Europe (c'est une de ses tâches au sein du secrétariat international partagé) afin de renforcer son impact au sein du mouvement altermondialiste européen tout en rationalisant son temps de travail. Pour cela, nous convoquerons régulièrement (en fonction de l'actualité, des activités) des réunions téléphoniques de la coordination du CADTM Europe. Nous continuerons à faire trois fois par an un calendrier/planning des déplacements. Cela permet de mieux se diviser le travail (et d'éviter de multiplier les déplacements) tout en touchant un maximum de personnes, d'organisations dans différents pays.

24 Comme écrit dans le résultat 1, le CADTM Belgique n'intervient qu'en second ressort pour faciliter la participation de certains délégués Sud qui ne pourraient être financés par le budget de leur structure continentale, en prenant en compte le principe de parité homme/femme ainsi que les coûts financier et écologique du déplacement.

ACTIVITÉ 4 : Sensibiliser les grands médias alternatifs en ligne. L'évaluation de la présence du CADTM dans les grands médias alternatifs en ligne²⁵ montre que le CADTM a gagné en visibilité sur les sites alternatifs. Nous continuerons donc à leur envoyer nos analyses et les dates de nos activités pour qu'ils les publient. Nous tiendrons compte des recommandations d'évaluation notamment l'actualisation de notre liste des grands médias alternatifs.

ACTIVITÉ 5 : METTRE EN LIGNE SUR SON SITE INTERNET AINSI QUE SUR LES SITES INTERNET CO-GÉRÉS PAR LE CADTM²⁶ LES ANALYSES DU RESEAU CADTM. Le site du CADTM en particulier est une vitrine du travail du réseau. Afin d'augmenter sa fréquentation et de rendre plus agréable la navigation, une refonte de la structure et de l'esthétique du site sera effectuée. Le lien avec les réseaux sociaux sera beaucoup plus présent comme recommandé par l'étude du bruit du CADTM²⁷.

ACTIVITÉ 6 : ÉLABORER ET DIFFUSER LES BULLETINS ÉLECTRONIQUES DU CADTM INTERNATIONAL EN TROIS LANGUES (FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL) en reprenant les analyses du réseau ainsi que les dates publiées à l'agenda du site internet du CADTM. Voir en annexe l'évolution positive du nombre d'abonnés à ces bulletins.

3.2.2. Présentation des collaborateurs, partenaires, des groupes cibles et des bénéficiaires

	PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	GROUPE-CIBLES	BÉNÉFICIAIRES
RESULTAT 1	- Membre du réseau CADTM au Sud - Organisations associées à l'écriture d'analyses produites par le Sud avec notre aide (comme le CETIM)	Membre du réseau CADTM au Sud	Le mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international & les citoyens des PED qui bénéficient de politiques d'annulations de dettes illégitimes sans conditionnalités
RESULTAT 2	- Les membres du réseau CADTM - 4 réseaux internationaux travaillant sur la dette et les IFI (Jubilé Sud, EURODAD, AFRODAD, LATINDADD) + Jubile USA - les 12 organisations membres du réseau ICAN	- 4 réseaux internationaux travaillant sur la dette et les IFI (Jubilé Sud, EURODAD, AFRODAD, LATINDADD) + Jubile USA - 12 organisations membres du réseau ICAN - Les mouvements sociaux européens et internationaux qui collaborent régulièrement avec le réseau CADTM (comme MMF, ATTAC, Via Campesina) - Les organisations citoyennes de base issues des Mouvements « indignés »	
RESULTAT 3	- Membres du réseau CADTM - 4 réseaux internationaux travaillant sur la dette et les IFI (Jubilé Sud, EURODAD, AFRODAD, LATINDADD) + Jubile USA - 12 organisations membres du réseau ICAN - Les mouvements sociaux européens et internationaux qui collaborent régulièrement avec le réseau CADTM (comme MMF, ATTAC, Via Campesina) - Les organisations citoyennes de base issues des Mouvements « indignés » - les responsables des sites de presse alternative	- Les acteurs du mouvement altermondialiste participant au processus FSM au sens large - 4 réseaux internationaux travaillant sur la dette et les IFI (Jubilé Sud, EURODAD, AFRODAD, LATINDADD) + Jubile USA - 12 organisations membres du réseau ICAN - Les mouvements sociaux européens et internationaux qui collaborent régulièrement avec le réseau CADTM (comme MMF, ATTAC, Via Campesina) - Les organisations citoyennes de base issues des Mouvements « indignés » - Presse alternative	

²⁵ [http://cadtm.org/IMG/pdf/DEF - Evaluation presse alternative 2010 2011 et 1er semestre 2012.pdf](http://cadtm.org/IMG/pdf/DEF_-_Evaluation_presse_alternative_2010_2011_et_1er_semestre_2012.pdf)

²⁶ www.citizen-audit.net ; www.oid-ido.org

²⁷ [http://cadtm.org/IMG/pdf/Etude Bruit du site CADTM - 2011 et 1er semestre 2012-2.pdf](http://cadtm.org/IMG/pdf/Etude_Bruit_du_site_CADTM_-_2011_et_1er_semestre_2012-2.pdf)

3.2.3. *Prise en compte des thèmes transversaux « genre » et « environnement »*

- Voir dans la partie générale

3.2.4. *Explication du budget*

Afin d'atteindre les résultats de l'objectif 2, du temps est consacré à la mise en avant, au niveau international, des revendications du CADTM, au renforcement du mouvement altermondialiste et à la consolidation du réseau CADTM. La répartition du temps de travail (en mois) entre les différents résultats se fait comme suit :

	A1		A2		A3	
R1	13,5	22%	13,5	21%	16,5	25%
a1	7		7		7	
a2	2,25		2,25		2,25	
a3	1		1		1	
a4	0,25		0,25		0,25	
a5	1		1		2	
a6	2		2		2	
a7	0		0		3	
R2	2,25	4%	2,25	4%	2,25	3%
a1	1,5		1,5		1,5	
a2	0,25		0,25		0,25	
a3	0,5		0,5		0,5	
R3	13,75	22%	13,75	21%	13,75	21%
a1	3,75		3,75		3,75	
a2	2		2		2	
a3	3,5		3,5		3,5	
a4	0		0		0	
a4	0,5		0,5		0,5	
a5	3		3		3	
a6	1		1		1	
Total	29,5	48%	29,5	46%	32,5	49%

Les frais de fonctionnement sont principalement destinés à couvrir des frais d'honoraires, du site internet, de déplacement ainsi que les frais d'organisation d'activités en Belgique ou à l'étranger (FSM 2015, assemblée mondiale du réseau en 2016) et ainsi renforcer les capacités des partenaires Sud du réseau CADTM.

3.3. Cadre logique

	BASELINE	AN 1	AN 2	AN 3	SOURCES DE VÉRIFICATION
Objectif spécifique 1	Le mouvement altermondialiste, aux niveaux européen et international, avance l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord comme revendications prioritaires				
RESULTAT 1 : L'EXPERTISE ET LES CAPACITÉS MATÉRIELLES, LA COORDINATION DU RÉSEAU CADTM SONT RENFORCÉES					
Hypothèses : Absence de tension pour le poste de permanent-s au sein d'ATTAC-CADTM Maroc. Les partenaires du CADTM Belgique obtiennent leur visa à temps					
Nombre de prises de position écrites du CADTM International et des structures continentales du CADTM (Afrique, Asie du Sud, Amérique-latine-Caraïbes et Europe)	14 en 2012	15	16	17	Site internet du CADTM
Nombre de productions du réseau Sud	53 en 2012	58	63	68	Site internet du CADTM
Diversité des moyens de communication mis à la disposition des membres du réseau	4 en 2012	4	4	4	PV des réunions du réseau CADTM
RÉSULTAT 2 : LES RESPONSABLES DES ORGANISATIONS, COLLABORANT AVEC LE RÉSEAU CADTM AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL, PARTICIPENT À DES SÉMINAIRES DE FORMATION SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET LA NOTION DE DETTE ILLÉGITIME					
Hypothèses : Les délégués des organisations collaborant avec le réseau CADTM obtiennent leur visa à temps. La conjoncture internationale ne change pas radicalement					
Nombre de responsables d'organisations collaborant avec le réseau CADTM qui participent aux Séminaires de formation sur l'audit et la dette illégitime co-organisés en Europe et au Sud par le réseau CADTM	14 en 2012	14	14	14	Formulaires d'inscriptions Tableaux de bord
Diversité géographique des responsables d'organisations participant aux séminaires de formation sur l'audit et la dette illégitime co-organisés en Europe et au Sud par le réseau CADTM	En 2012 on comptait des représentants provenant d'Europe, Afrique et d'Amérique latine	Participation de délégués d'Europe, Afrique et d'Amérique latine	Participation de délégués d'Europe, Afrique et d'Amérique latine	Participation de délégués d'Europe, Afrique et d'Amérique latine	Formulaires d'inscriptions Tableaux de bord

RÉSULTAT 3 : LE MOUVEMENT ALTERNOMIALISTE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL A ACCÈS À L'ARGUMENTAIRE DÉVELOPPÉ PAR LE RÉSEAU CADTM SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET LA NOTION DE DETTE ILLÉGITIME

Hypothèse : La conjoncture internationale ne change pas radicalement

Nombre de reprises d'articles du réseau CADTM sur les grands sites alternatifs	438 reprises en 2011	438	438	438	Suivi des impacts du CADTM dans les grands médias alternatifs.
Nombre d'ateliers sur l'audit de la dette et la dette illégitime co-organisés par le réseau CADTM lors des rencontres stratégiques du mouvement altermondialiste aux niveaux européen et international	17 en 2012	17	17	17	Programme des Forums Sociaux sur : http://www.forumsocialmundial.org.br/ et www.cadtm.org Tableaux de bord
Existence d'un site internet mettant en valeur le travail des audits citoyens de la dette et le concept de « dette illégitime » aux niveaux européens et internationaux	Ok en 2013 ²⁸	Ok	Ok	Ok	www.cadtm.org
Conditions préalables	<p>Le mouvement altermondialiste n'est pas durement réprimé Les rencontres stratégiques du mouvement altermondialiste sont autorisées par les pouvoirs publics des pays hôtes. Les Comités organisateurs de ces grandes rencontres altermondialistes disposent d'un budget suffisant pour organiser ces rencontres Nos bailleurs de fonds ne procèdent pas à des coupes budgétaires drastiques</p>				

²⁸<http://www.oid-ido.org/>

3.4. Budget des coûts opérationnels (Tableau 3)

Budget		OBJECTIF SPECIFIQUE 2			
		A1	A2	A3	TOTAL
1.	Investissements	700	700	700	2.100
1.1	Immobilier	0	0	0	0
1.2	Mobilier	700	700	700	2.100
2.	Fonctionnement	74.995	80.995	95.845	251.835
2.1	Honoraires + droit d'auteur	11.800	11.800	11.800	35.400
2.2	Per Diem	8.920	8.120	10.820	27.860
2.3	Frais de transport belge	0	0	0	0
2.4	Frais de transport étranger	35.625	41.125	48.975	125.725
2.5	Frais d'hébergement	4.250	6.000	8.250	18.500
2.6	Frais de mission étranger	0	0	0	0
2.7	Frais de visa	750	750	700	2.200
2.8	Publication	0	0	0	0
2.9	Frais d'envoi	0	0	0	0
2.10	Site internet	6.550	6.050	6.050	18.650
2.11	Documentation	0	0	0	0
2.12	Achat didactique divers	0	0	0	0
2.13	Frais de publication étrangère	0	0	0	0
2.14	Frais organisations activités	7.100	7.150	9.250	23.500
2.15	Frais de coorganisation	0	0	0	0
3.	Personnel	100.775	106.200	124.788	331.763
TOTAL		176.470	187.895	221.333	585.698
Résultat 1		86.938	88.125	126.063	301.125
Résultat 2		23.519	15.900	24.081	63.500
Résultat 3		66.014	83.870	71.189	221.073

3.5. Description des moyens

1. Investissements	3 ordinateurs portables
2. Fonctionnement	
2.1 Honoraires- Droit d'auteurs	Honoraires de traduction
2.2 Per Diem	Per Diem pour le fonctionnement du SI partagé, l'organisation d'activités du réseau du CADTM et la participation aux mouvements altermondialistes
2.4 Frais de transport à l'étranger	Frais de transport pour l'organisation d'activités du réseau du CADTM et la participation aux mouvements altermondialistes
2.5 Frais d'hébergement	Frais d'hébergement pour l'organisation d'activités du réseau du CADTM et la participation aux mouvements altermondialistes
2.7 Frais de visa	Frais de visa pour l'organisation d'activités du réseau du CADTM et la participation aux mouvements altermondialistes
2.10 Site internet	Maintenance du site internet
2.12 Achat didactique	Achat de matériel pédagogique pour le CADTM Afrique
2.14 Frais d'organisation activités	Frais de formation, d'interprétariat, de communication, de location de salle et d'inscription.
3. Personnel	En moyenne, 2,5 ETP (voir tableau ci-dessus)

3.6. Analyse des risques²⁹

ESTIMATION DU RISQUE					GESTION DU RISQUE			SUIVI DU RISQUE	
Source et nature du risque	Probabilité	Effets	Niveau du risque	Résultats affectés	Traitement	Responsable	Timing	Responsable	Timing
Les visas des délégués des organisations collaborant avec le réseau CADTM et des partenaires du CADTM sont refusés pour des motifs inexacts ³⁰ par les autorités en Belgique ou sans explications, compromettant le bon déroulement d'activités se déroulant en Belgique.	3	3	2	1 et 2	<p>Étape 1 : Les membres du réseau introduisent ces demandes plusieurs mois à l'avance. Nous envoyons également des lettres à l'Office des étrangers pour les prévenir que des demandes de visa vont être faites et nous communiquons plus directement avec l'Office des étrangers en fournissant toutes les pièces justificatives sur le déroulement de l'activité en question.</p> <p>Étape 2 : en cas de refus, nous refaisons la démarche auprès des autorités compétentes. En parallèle, nous faisons appel à des délégués Sud « sûrs » du fait de leur situation familiale et socioprofessionnelle d'obtenir un visa pour l'Europe³¹. Nous nous réservons la possibilité d'introduire le cas échéant un recours juridique en alertant également les médias.</p> <p>Étape 3 : Nous aurons recours au streaming et à la visio-conférence pour diffuser l'activité en question (séminaire sur l'audit et la dette illégitime ; l'Assemblée mondiale du réseau) en ayant toutefois conscience des difficultés de connexion internet</p>	Le Secrétaire général en lien avec le coordinateur pour l'équipe de l'activité affectée et le Chargé de communication	<p>Etape 1 : 3 mois avant le début de l'activité</p> <p>Etape 2 : 1 mois avant l'activité</p> <p>Etape 3 : 1 semaine avant l'activité</p>	Secrétaire général en lien avec le coordinateur pour l'équipe de l'activité affectée et le Chargé de communication	Pendant les 3 années

²⁹ Échelle utilisée pour la probabilité de la survenance du risque : 4 : Presque sûr ; 3 : Probable ; 2 : Possible ; 1 : Improbable

Échelle utilisée pour l'effet engendré par la survenance du risque : 5 : Sérieux ; 4 : grand ; 3 : moyen ; 2 : petit ; 1 : négligeable

Échelle utilisée pour le niveau du risque : Niveau Bas (1) : les poids 1 à 4 ; Niveau moyen (2) : les poids de 5-9 ; Niveau haut (3) : les poids 10 à 12 ; Niveau extrême (4) : les poids 15 à 20.

³⁰ Comme le défaut d'une pièce indispensable à l'acceptation du visa alors que cette pièce a bien été versée au dossier. A noter que suite à plusieurs refus par l'Office belge des étrangers pour le déplacement de délégués du Sud à l'Assemblée mondiale du réseau, nous prenons toutes les dispositions qui sont à notre portée pour augmenter nos chances que les demandes de visas soient acceptées. Voir dans la colonne « traitement ».

³¹ Ce qui a pour effet d'exclure les nouveaux membres actifs du réseau CADTM, les précaires, les étudiants, les célibataires, etc

					notamment en Afrique subsaharienne				
Changement radical de la conjoncture internationale reléguant au second plan la thématique de la dette (survenue d'une catastrophe naturelle, d'une guerre, approfondissement de la crise mettant les citoyens en situation de survie, montée du fascisme, etc)	2	2	2	2 et 3	Souligner davantage dans nos productions et nos activités de sensibilisation et de formation les liens de causalité indirecte entre dette et la montée du fascisme- dette et changement climatique – dette et armement, etc., afin que la thématique de la dette soit maintenue dans l'agenda du mouvement altermondialiste	Le Secrétaire général	Dès l'apparition de ce fait nouveau de la conjoncture	Le Secrétaire général	Sur les 3 ans avec une évaluation annuelle en GNC de la situation et de notre stratégie
Des tensions pour le poste de permanent-s au sein d'ATTAC-CADTM Maroc apparaissent, compromettant le fonctionnement du Secrétariat international partagé	2	4	2	1	<p><u>Étape 1</u> Nous assurons en amont avec ATTAC-CADTM Maroc une transparence totale sur le profil du futur permanent et ce, tout au long du processus d'embauche.</p> <p><u>Étape 2</u> : Nous soutenons la décision prise par les instances dirigeantes d'ATTAC CADTM Maroc sur le choix de la personne recrutée.</p>	Le Secrétaire général	<p>2ème semestre 2013-1er semestre 2014</p> <p>Dès la prise de décision d'ATTAC-CADTM Maroc (courant 2014)</p>	Le Secrétaire général	Sur les 3 ans avec un bilan annuel lors du Conseil international du réseau (en 2015) et lors de l'Assemblée mondiale du réseau de 2016

4. Objectif spécifique 3

4.1. Fiche descriptive de l'objectif

Titre en français	Le gouvernement belge, les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sont interpellés sur l'audit et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord
Titre en néerlandais	De Belgische regering, de Europese overheid (ECB, Europese Commissie) en de IFI's worden geïnterpelleerd over de audit van de schuld en het annuleren van de illegitieme schuld zowel in het Zuiden als in het Noorden.
Objectif spécifique	Le gouvernement belge, les autorités européennes et les IFI, interpellés par les actes pris par le Parlement fédéral belge et le Parlement européen en faveur de l'audit et l'annulation de la dette illégitime, font des déclarations mentionnant l'audit et la dette illégitime
Région/province	Bruxelles (siège du gouvernement fédéral, du Parlement fédéral et du Parlement européen) et Francfort (siège de la Banque centrale européenne)
Groupe-cible	Le gouvernement belge (en particulier les Ministres des finances et de la coopération au développement) Les Institutions financières internationales (en particulier les représentants de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI) Les autorités européennes (Commission européenne, Banque centrale européenne) Les parlementaires belges élus au niveau fédéral et les parlementaires européens qui sont à la fois des public-cibles et des personnes-relais
Nombre bénéficiaires	Les 11 millions de citoyens résidant en Belgique et les citoyens des PED qui bénéficient de politiques d'annulations de dettes illégitimes sans conditionnalités
Secteur principal	60 010 Action se rapportant à la dette
Sous-secteurs	60 020 Annulation de la dette 15 150 Participation démocratique et société civile
Autres organisations impliquées pour lesquelles il existe un accord de collaboration	Aucune
Autres financements prévus pour cet objectif spécifique	-
Montant de l'objectif spécifique (total)	98.550,00
Montant du subside	78.840,00

4.2. Description du programme

4.2.1. Description des objectifs spécifiques et des résultats intermédiaires, et types d'activités prévues

L'OS 3 repose sur 3 résultats.

Résultat 1 : Les parlementaires belges et européens interpellent le gouvernement belge, les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sur l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord

Pour atteindre ce résultat, nous réaliserons au cours des 3 prochaines années 5 types d'activités spécifiques en direction des parlementaires belges (élus au niveau fédéral) et européens :

- Organiser des réunions de travail avec les élus du Parlement fédéral et du Parlement européen et leur remettre des « policy papers » sur l'audit et la dette illégitime
- Participer à l'interpellation des quatre partis politiques francophones majoritaires organisée par le CNCD
- Impulser et aider à la rédaction de questions parlementaires, résolutions, lois au niveau belge et d'appel de parlementaires européens
- Rédiger des lettres d'interpellation à l'intention des parlementaires belges et européens
- Co-organiser au Parlement fédéral ou au Parlement européen des séminaires sur l'audit et la dette illégitime (en invitant les représentants du gouvernement belge, des IFI, de l'ONU et des autorités européennes)

L'objectif de ces différentes activités est de sensibiliser les parlementaires sur l'audit et la dette illégitime et leur fournir tous les outils pour qu'ils puissent interpellier de manière efficace le gouvernement belge, les autorités européennes et les IFI.

Résultat 2: Le CADTM Belgique et ses collaborateurs en Belgique interpellent ensemble directement le gouvernement belge sur l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord

Nous réaliserons deux grands types d'activités en collaboration avec nos collaborateurs de la société civile en Belgique pour interpellier spécifiquement le gouvernement belge :

- Participation à l'élaboration des plaidoyers du CNCD et des réseaux belges auxquels nous appartenons (Réseau Financement Alternatif, Réseau Justice fiscale, Réseau sur les ressources naturelles, Altersummit Belgium, Collectif d'audit citoyen de la dette) notamment en vue des élections fédérales de 2014. Notons que le CADTM Belgique siège dans la Commission politique du CNCD (en charge d'élaborer le plaidoyer de la coupole) et que le CNCD communique continuellement avec son homologue flamand. Ce qui nous permet d'atteindre 11.11.11 à travers le plaidoyer politique du CNCD. Nous offrirons également notre expertise pour l'élaboration des plaidoyers de nos collaborateurs tels que Vie féminine ou la FGTB Wallonne comme nous le recommandons l'évaluation de nos interpellations politiques. L'objectif est que ces réseaux, coupoles et organisations qui collaborent avec le CADTM Belgique intègrent dans leur plaidoyer l'audit et la dette illégitime.
- Interpellation directe du gouvernement belge (par voie de presse, lettre ouverte, etc). Nous interpellons le gouvernement par voie de presse notamment via des tribunes dans les grands quotidiens comme *Le Soir* et *La Libre Belgique* (voir également Résultat 3 de l'OS 1) pour questionner directement le gouvernement sur sa politique en matière de coopération au développement et de gestion de la dette publique, comme nous y encourageons l'évaluation. A cette fin, nous établirons un chronogramme des moments politiques forts face auxquels nous réaliserons ces interpellations par voie de presse. Nous soutiendrons également la réalisation par les bénévoles du CADTM Belgique d'interpellations politiques

« sur base militante »³² comme nous le recommande l'évaluation.

Résultat 3 : Le CADTM Belgique et ses collaborateurs en Belgique et en Europe interpellent ensemble directement les autorités européennes (BCE, Commission européenne) et les IFI sur l'audit de la dette et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord

Nous mènerons 3 types d'activités pour atteindre ce résultat, en synergie avec nos collaborateurs :

- Co-organiser les séances d'interpellation des représentants belges au FMI et à la Banque mondiale. Nous travaillerons en synergie avec les autres organisations belges travaillant sur les IFI pour interpellier directement les représentants de la Belgique au FMI et à la Banque mondiale. Il s'agit principalement des deux coupes (11.11.11 et CNCD), la FGTB, ABVV, FIAN, EURODAD, FUGEA, Solidarité socialiste. Ensemble, nous interpellons en moyenne deux fois par an ces représentants de la Belgique aux IFI, juste après la tenue des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI (au printemps et en automne). Ces derniers reçoivent nos questions à l'avance ; ce qui nous permet d'obtenir des réponses précises et de confronter. Le CADTM Belgique envoie ensuite de manière systématique le compte-rendu de ces interpellations à ses partenaires.
- Écrire et diffuser dans la presse nos articles où nous interpellons directement les IFI et les autorités européennes et co-signer des lettres d'interpellation des IFI et des autorités européennes. Comme pour le gouvernement belge (voir résultat 2 de l'OS 3), nous interpellons par voie de presse les IFI seuls ou en synergie avec nos collaborateurs belges et européens. Nous signerons également les lettres d'interpellation impulsées par ces derniers lorsque le contenu est en adéquation avec la stratégie du CADTM Belgique et qu'il contient notamment les revendications de l'audit et de l'annulation de la dette illégitime.
- Participer aux activités de mobilisation en Europe sur la dette et l'austérité. Ce dernier type d'activité vise à interpellier directement les autorités européennes, en particulier la BCE et la Commission européenne, sur la dette illégitime des pays du Sud et d'Europe. Conformément à notre cercle vertueux, nous participerons aux mobilisations de la société civile européenne en mettant en avant dans nos analyses et nos interventions publiques (ex : ateliers lors des réunions de la société civile en marge des réunions officielles des autorités européennes) la question de l'audit et de la dette illégitime tant au Sud qu'en Europe.

4.2.2. Présentation des collaborateurs, partenaires, des groupes cibles et des bénéficiaires

	PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	GROUPE-CIBLES	BÉNÉFICIAIRES
RESULTAT 1	<p>Les parlementaires élus au niveau fédéral en Belgique</p> <p>Les parlementaires européens</p> <p>Les 2 coupes (CNCD et 11.11.11)</p> <p>Le rapporteur de l'ONU sur la dette</p>	<p>Le gouvernement belge (en particulier les Ministres des finances et de la coopération au développement)</p> <p>Les Institutions financières internationales (en particulier les représentants de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI)</p> <p>Les autorités européennes (Commission européenne, Banque centrale européenne)</p> <p>Les parlementaires belges élus au niveau fédéral et les parlementaires européens sont à la fois des public-cibles et des collaborateurs</p>	<p>Les 11 millions de citoyens résidant en Belgique et les citoyens des PED qui bénéficient des politiques d'annulations de dettes illégitimes sans conditionnalités</p>

32 A titre d'exemple : en 2011, le groupe local bruxellois du CADTM créa un site internet dont la finalité ultime consistait à permettre aux internautes d'interpeller directement leurs parlementaires quant à leur ratification ou non du MES (Mécanisme européen de stabilité). 1324 personnes s'emparèrent de ce support citoyen pour questionner les politiques tandis qu'une dizaine de parlementaires répondirent via ce site à cette interpellation.

RESULTAT 2	CNCD et 11.11.11 Réseau Financement Alternatif, Réseau Justice fiscale, Réseau sur les ressources naturelles, Altersummit Belgium, Collectif d'audit citoyen de la dette Vie féminine, la FGTB Wallonne	Le gouvernement belge (en particulier les Ministres des finances et de la coopération au développement)	
RESULTAT 3	Les partenaires du CADTM Europe Les deux coupes (11.11.11 et CNCD), la FGTB, ABV, FIAN, EURODAD, FUGEA, Solidarité socialiste. Les organisations du mouvement altermondialiste qui organisent des réunions de la société civile en marge des réunions officielles des autorités européennes	Les Institutions financières internationales (en particulier les représentants de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI) Les autorités européennes (Commission européenne, Banque centrale européenne)	

4.2.3. Prise en compte des thèmes transversaux « genre » et « environnement » -

Voir partie générale

4.2.4. Explication du budget

Afin d'atteindre les résultats de l'objectif 3, le temps de travail à consacrer à l'interpellation des autorités belges, européennes et internationales est important et représente plus de 85 % du budget de l'OS3. La répartition du temps de travail (en mois) entre les différents résultats se fait comme suit :

	A1		A2		A3	
R1	3	5%	3	5%	3	5%
R2	2,5	4%	2,5	4%	2,5	4%
R3	2,5	4%	2,5	4%	2,5	4%
Total	8	13%	8	12%	8	12%

Des frais de documentation et de frais de transport constituent les principales dépenses.

4.3. Cadre logique

	BASELINE	AN 1	AN 2	AN 3	SOURCES DE VÉRIFICATION
Objectif spécifique 1	Le gouvernement belge, les autorités européennes et les IFI sont interpellés sur l'audit et l'annulation de la dette illégitime tant au Sud qu'au Nord				
RESULTAT 1 : LES PARLEMENTAIRES BELGES ET EUROPÉENS INTERPELLENT LE GOUVERNEMENT BELGE, LES AUTORITÉS EUROPÉENNES ET LES IFI SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET L'ANNULATION DE LA DETTE ILLÉGITIME TANT AU SUD QU'AU NORD					
Hypothèses : Le gouvernement n'est pas en affaires courantes Le parlementaire dépose le texte rédigé avec l'expertise du CADTM Belgique					
Nombre de textes portés par des parlementaires, rédigés avec l'expertise du CADTM Belgique, interpellant directement le gouvernement belge, les autorités européennes et les IFI sur l'audit de la dette et la dette illégitime	1 en 2012	1	1	1	Site de la Chambre des représentants, du Sénat, du Parlement européen, du CADTM
Nombre de séminaires au Parlement fédéral ou au Parlement européen sur l'audit et la dette illégitime (en invitant les représentants du gouvernement belge, des IFI et des autorités européennes)	1 en 2012	1	1	1	Site de la Chambre des représentants, du Sénat, du Parlement européen, du CADTM
Les interpellations des parlementaires soulignent les liens entre la dette au Sud et au Nord	Ok en 2012	ok	ok	ok	Site de la Chambre des représentants, du Sénat, du Parlement européen, du CADTM
RÉSULTAT 2 : LE CADTM BELGIQUE ET SES COLLABORATEURS EN BELGIQUE INTERPELLENT ENSEMBLE DIRECTEMENT LE GOUVERNEMENT BELGE SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET L'ANNULATION DE LA DETTE ILLÉGITIME TANT AU SUD QU'AU NORD					
Hypothèses : Le gouvernement n'est pas en affaires courantes					
Nombre de références à l'audit de la dette et à la dette illégitime dans le plaidoyer politique du CNCD-11.11.11	1 en 2012	1	1	1	Site du CNCD
Nombre de références à l'audit de la dette et la dette illégitime dans le plaidoyer politique des réseaux belges auxquels nous appartenons et de nos collaborateurs en Belgique	1 en 2012	1	1	1	Site du Collectif citoyen d'audit de la dette en Belgique Site du Réseau justice fiscale Site de la FGTB Wallonne

					Site de Vie féminine
Ces plaidoyers soulignent les liens entre la dette du Sud et du Nord	Ok en 2012	ok	ok	ok	Site du CNCD Site du Collectif citoyen d'audit de la dette en Belgique Site du Réseau justice fiscale Site de la FGTB Wallonne Site de Vie féminine
RÉSULTAT 3 : LE CADTM BELGIQUE ET SES COLLABORATEURS EN BELGIQUE ET EN EUROPE INTERPELLENT ENSEMBLE DIRECTEMENT LES AUTORITÉS EUROPÉENNES ET LES IFI SUR L'AUDIT DE LA DETTE ET L'ANNULATION DE LA DETTE ILLÉGITIME TANT AU SUD QU'AU NORD					
Hypothèse : Les représentants de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI continuent de participer aux séances d'interpellation organisées par le CADTM Belgique et ses collaborateurs					
Nombre de séances d'interpellation avec les représentants belges aux IFI	2 en 2012	2	2	2	Tableaux de bord Compte-rendu des séances d'interpellation
Nombre de lettres d'interpellation adressées aux IFI et aux autorités européennes et d'articles de presse portant la signature du CADTM Belgique interpellant directement les IFI et les autorités européennes	5 en 2012	5	5	5	Site internet du CADTM
Le CADTM et ses collaborateurs préparent collectivement l'ordre du jour des séances d'interpellation des représentants aux IFI	Ok en 2012	ok	ok	ok	Tableau de bord Échanges mails avec les collaborateurs Les représentants de la Belgique au FMI et à la Banque mondiale
Conditions préalables	Les institutions belges, les IFI et les autorités européennes ne sont pas paralysées dans leur fonctionnement Nos bailleurs de fonds ne procèdent pas à des coupes budgétaires drastiques				

4.4. Budget des coûts opérationnels (Tableau 3)

Budget		OBJECTIF SPECIFIQUE 3			
		A1	A2	A3	TOTAL
1.	Investissements	600	600	600	1.800
1.1	Immobilier	0	0	0	0
1.2	Mobilier	600	600	600	1.800
2.	Fonctionnement	3.450	3.450	3.450	10.350
2.2	Per Diem	200	200	200	600
2.3	Frais de transport belge	700	700	700	2.100
2.4	Frais de transport étranger	1.500	1.500	1.500	4.500
2.11	Documentation	1.050	1.050	1.050	3.150
3.	Personnel	27.800	28.800	29.800	86.400
TOTAL		31.850	32.850	33.850	98.550
Résultat 1		11.675	12.050	12.425	36.150
Résultat 2		9.638	9.950	10.263	29.850
Résultat 3		10.538	10.850	11.163	32.550

4.5. Description de moyens

1. Investissements	3 ordinateurs portables
2. Fonctionnement	
2.2 Per Diem	Per Diem pour le résultat 3
2.3 Frais de transport en Belgique	
2.4 Frais de transport à l'étranger	Frais de transport pour le résultat 1 et le résultat 3
2.11 Documentation	Achat de livres, revues et quotidiens
3. Personnel	En moyenne, 0,7 ETP par an (voir tableau ci-dessus)

4.6. Analyse des risques³³

ESTIMATION DU RISQUE					GESTION DU RISQUE			SUIVI DU RISQUE	
Source et nature du risque	Probabilité	Effets	Niveau du risque	Résultats affectés	Traitement	Responsable	Timing	Responsable	Timing
Risque 1 : une nouvelle crise politique survient en Belgique ; le gouvernement devient un gouvernement « en affaires courantes » et la thématique du Sud est « mise de côté » par ce dernier	3	3	2	1 et 2	<p>Les 3 mesures de traitement ci-dessous sont menées en parallèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nous maintiendrons nos contacts avec les parlementaires réélus au niveau fédéral et contacterons les nouveaux parlementaires belges élus au niveau fédéral (en 2014) pour leur rappeler les résolutions en vigueur aux niveaux belge et européen sur l'audit et la dette illégitime ○ Nous interpellons seuls ou en synergie le gouvernement en affaires courantes en demandant un gel de la situation, c'est-à-dire un moratoire sur la dette des PED, sur base notamment des résolutions adoptées par le Parlement fédéral qui restent valides, le Parlement européen et les recommandations de l'Expert de l'ONU sur la dette ○ Nous intensifierons le travail pro-actif en direction des médias pour maintenir l'attention de l'opinion publique belge sur la dette du Sud 	Responsable du Département « Recherche et plaidoyer »	<p>1^{er} mois qui suit le résultat aux élections fédérales de 2014</p> <p>30 jours après les premiers efforts pour former un gouvernement</p> <p>30 jours après les premiers efforts pour former un gouvernement</p>	Responsable du Département « Recherche et plaidoyer »	<p>Nous intensifierons, seuls ou en synergie, nos interpellations politiques en direction des autorités européennes et des IFI en utilisant les parlementaires européens comme personnes-relais</p> <p>Nous continuerons d'être pro-actifs en direction des médias pour maintenir l'attention de l'opinion publique belge sur la dette du Sud (pendant toute la durée de la crise politique)</p>

33 Échelle utilisée pour la probabilité de la survenance du risque : 4 : Presque sûr ; 3 : Probable ; 2 : Possible ; 1 : Improbable

Échelle utilisée pour l'effet engendré par la survenance du risque : 5 : Sérieux ; 4 : grand ; 3 : moyen ; 2 : petit ; 1 : négligeable

Échelle utilisée pour le niveau du risque : Niveau Bas (1) : les poids 1 à 4 ; Niveau moyen (2) : les poids de 5-9 ; Niveau haut (3) : les poids 10 à 12 ; Niveau extrême (4) : les poids 15 à 20.

Le parlementaire tarde à déposer le texte rédigé avec l'expertise du CADTM Belgique en dépit de nos relances	2	4	2	1	<p>Étape 1 : Nous chercherons un autre parlementaire pour la poser</p> <p>Étape 2 : Nous utiliserons les médias pour publier les contenus des questions parlementaires sous formes de tribunes d'opinion, de communiqués de presse ou d'interviews</p>	Responsable du Département « Recherche et plaidoyer »	<p>Etape 1 : 30 jours après l'accord du parlement pour la poser</p> <p>Etape 2 : 15 jours après l'accord du 2ème parlementaire de la poser</p>	Responsable du Département « Recherche et plaidoyer »	Démarche à mener sur les 3 ans
Les représentants de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI décident unilatéralement de ne plus participer aux séances d'interpellation organisées par le CADTM Belgique et ses collaborateurs	2	4	2	3	<p>Etape 1 : Nous envoyons une lettre co-signée par nos collaborateurs pour connaître les motifs du refus de participer à ces interpellations</p> <p>Etape 2 : nous leur posons nos questions par e-mail et les invitons à participer à un débat public sur la dette et les IFI en demandant à l'avance toutes leurs disponibilités</p> <p>Etape 3 : nous les interpellons par voie de presse.</p>	Responsable du Département « Recherche et plaidoyer »	<p>Etape 1 : immédiatement après le refus</p> <p>Etape 2 : 30 jours après l'envoi de la lettre</p> <p>Etape 3 : 30 jours après l'invitation</p>	Responsable du Département « Recherche et plaidoyer »	En cas de refus persistant de nous rencontrer, nous les interpellons par voie de presse tous les ans à l'occasion des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale (en avril et en octobre)

5. Evaluation – Voir la partie générale